

UNIVERSITE ABDERAMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

Thème :

***Le rôle de l'entrepreneuriat dans la diminution de
l'intention d'immigration des entrepreneurs
algériens locaux***

Terrain de recherche : les entrepreneurs des
wilayas : Bejaia et Bouira

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences sociale

Option : Sociologie du Travail et des Ressources Humaines

Réalisé par :

Mr. *HADADOU Mohand*

M^{lle} HADDOUCHE Dassilia

Encadré par :

Mr. *MEZIANI Tahar*

Année universitaire

2014/2015

Remercîments :

Nous tenons à remercier tout d'abords nos familles respectives pour leur soutien et leur aide.

Notre promoteur Mr. MEZIANI Tahar pour son orientation et ses conseils malgré son planning serré, il n'a épargné ni son temps ni son énergie. Ainsi que l'ensemble de nos enseignants, spécialement Mr. HOUCINI pour tout le temps qu'il nous a accordé !

Nous remercions aussi l'ensemble des employés de l'ANSEJ Bouira pour leur sympathie sans égale surtout le service informatique.

Un remerciement spéciale pour Mr. Sari qui a toujours été là, pour son aide et tout le temps qu'il nous a réservé, qu'il trouve dans ces lignes l'expression de toute notre gratitude.

Nous tenant à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont aidés de près ou de loin dans l'élaboration de notre travail que nous n'avons pas pu citer.

Dédicace :

*Je tiens à dédier ce travail à :
Tout d'abord mes grands-parents à qui je souhaite encore une longue vie*

A mon papa: Messaoud

A mes mamans : Malika, Hassina et Hakima.

A mon petit frère Rayane-Karim.

A ma belle-mère Samira.

A mes soeurs : Séréna, Dihia et son mari Ali.

*A mes oncles : Mohamed, Aziz, Tchapip, Nadjib, l'aarbi, Nourdine, Ahsen
Et Mustapha (Que dieu l'accueil dans son vaste paradis).*

Mes tentes : Salih, Fifi, Yasmina, Lila, Nadia et Farida.

A ma chère cousine : Hanane.

*A tonton : Charle (que dieu l'accueil dans son vaste paradis), Phillip, Smail,
Youyou,.*

A mes chères : Anissa, Ellaine, Karima, Linda, Kahina et Fahima.

*A mes petits cousins et cousine : Dia & Nadjma, Samy & Lina, Imane, Dassistia
& Jasmine, Manel & Smail, Fares & Amir, Ouali & Rachid, Lounes, Nassima,
Aris, Fayez & Dilane.*

Spéciale dédicace à ma meilleure amie Houa, son mari Smail et leur fille : Inaya.

A mon binôme : Saifi

*Ainsi qu'à tous mes amis : Thamila, Walid, Yazid, Raouf, Hamza, Souhila,
Assia, Fella,*

Dassi

Dédicace :

Je tiens à dédier ce travail à :

Tout d'abord mes grands-parents à qui je souhaite encore une longue vie

A mon père: Abdelkader

A ma mère : Farida,

A mon petit frère : Mouhamed

A mes sœurs : Nadia, Sonia, Hassina et Nassima

A mes grands-mères : Melkhir Ouerdia (que dieu l'accueille dans son vaste paradis)

A toute ma famille

A mes cousins : spécialement Mhenni

Mes tentes : Djamila et Malika.

A mes oncles : Mhenni et Ferhat

A mes camarades : Youcef, Brahim, Mâatouk, Abdenour, Yasmina, Réda, Kadafi, Ravah, Djeloul, Sabrina, Farid, Walid, Sofiane, Moh Chérif, Karim, Safia, Dalila, Zaki, Nounou, Dalel, Kalif, Moumène, Samira.

A toutes les associations qui ont participé à notre université d'été « Agora citoyenne 2015 ».

A ma binôme : Dassi

Ainsi qu'à tous mes amis : Krimou, Stéphane, Yacine, Mehdi, Makhlouf, Sid Ali, Hicham, Raouf, Sylia,

Mohand

Liste des abréviations

La liste des abréviations :

Abréviations :	Significations :
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes.
ANGEM	Agence Nationale de Gestion des Micro-crédits.
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
PME	Petite et Moyenne Entreprise.
INSEE	Institut Nationale des Statistiques et des Etudes Economique.
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique.
ONS	Office National des Statistiques.
PAS	politique d'ajustement structurel.
PSCE	Plan de soutien à la croissance économique.
FGMMC	Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit.
TEA	Taux de prévalence de l'Activité Entrepreneuriale.
SKEN	Social Entreprise Knowledge Network
NPO	No Profit organisation.

Liste des tableaux :

Numéro :	Intitulé du tableau :	Page :
01	Le taux migratoire	28
02	Les modes de financement proposés par l'ANSEJ	38
03	les prêts ANSEJ sans intérêt	39
04	Les investissements d'extension	41
05	La répartition selon le genre	52
06	La répartition selon la situation familiale	53
07	La répartition selon l'âge	54
08	La répartition selon le niveau d'instruction	55
09	La répartition selon la catégorie sociaux-professionnelle	56
10	La répartition selon travail antérieur en entreprise	58
11	La répartition selon la durée de ce travail en entreprise	58
12	La répartition selon le motif de création d'entreprise	59
13	La répartition selon l'âge de l'entreprise	59
14	La répartition selon la réalisation d'une étude de marché	60
15	La répartition selon l'obtention de l'aide à la création	60
16	La répartition selon le type d'aide reçu	60
17	La répartition selon les difficultés rencontrées	61
18	La répartition selon le type de difficultés rencontrées	61
19	La répartition selon la condition de durée des problèmes	62
20	La répartition selon la durée temporelle des problèmes	62
21	La répartition selon le fait de travailler avec des étrangers	63
22	La répartition selon le fait d'avoir vécu à l'étranger	63
23	La répartition selon le motif pour lequel ceux qui ont vécu à l'étranger ont préférés rentré	64
24	La répartition selon le fait d'avoir pensé à l'émigration avant l'entrepreneuriat	64
25	La répartition selon la raison pour laquelle être rester	65
26	La relation entre le genre d'aide reçu et l'intention d'immigration avant la création d'entreprise	66
27	La répartition selon le fait d'avoir déjà quitté le territoire	67

28	La répartition selon la position dans le temps d'avoir quitté le territoire	67
29	La répartition selon le motif pour lequel avoir quitté le territoire	68
30	La répartition selon le fait de toujours penser à l'émigration	68
31	la relation entre l'intention d'immigrer post et pré-entrepreneuriat	69
32	La répartition selon la satisfaction à l'égard de l'entrepreneuriat	70
33	La répartition selon l'éventualité où l'occasion se présentait de repartir	70
34	La répartition selon le fait de rester dans le territoire	71
35	la relation entre le genre d'aide reçu et le fait de vouloir rester dans le pays	72
36	la relation entre l'âge de l'entreprise et le fait de vouloir rester dans le pays	73
37	La répartition selon le fait d'avoir vécu à l'étranger et l'intention actuelle de rester dans le pays	74

Sommaire :

Introduction

Partie théorique

Chapitre I : Détermination du sujet d'étude

Détermination du sujet d'étude

1. Les raisons du choix du thème.....06
2. Les objectifs de la recherche.....07
3. Problématique.....08
4. Hypothèses.....11
5. Définition de concepts.....12

Chapitre II : Spécificités sur l'entrepreneuriat

Section 01 : Le marché du travail

1. Domination du secteur privé18
2. Le chômage.....18
3. Définition de l'entrepreneuriat.....18
4. Caractéristique de l'entrepreneuriat.....19
5. Processus entrepreneurial.....20

Section 02 : l'entrepreneuriat

1. L'entrepreneuriat féminin.....21
2. L'intrapreneuriat.....21
3. L'entrepreneuriat social.....22
4. L'entrepreneuriat familial.....23

Chapitre III : Spécificités sur la migration

Section 01 : Les flux migratoires

1. Les Algériens dans le monde.....27
2. La migration nette.....29

Section 02 : Théories migratoires

1. La théorie des trois âges d'Abdelmalek Sayad.....31
2. L'apport de Robert Park a la sociologie de l'immigration.....33

Partie pratique

Chapitre IV : Présentation de l'organisme d'accueil et les étapes de la recherche sur le terrain

Section 01 : présentation des organismes d'aide à la création d'entreprise

1. ANSEJ.....37
2. CNAC.....44
3. ANGEM.....46

Section 02 : les étapes de la recherche sur le terrain

1. La pré-enquête.....49
2. Les problèmes rencontrés.....49
3. L'enquête.....50

Section 03 : méthode et technique de collecte de données

1. Méthode et technique utilisé51
2. L'échantillonnage.....52
3. Les caractéristiques de la population d'étude.....53

Chapitre V : Analyse et interprétation des résultats

Section 01 : Interprétation des résultats

1. Interprétation des résultats liés à la 1^{ère} hypothèse.....59
2. Interprétation des résultats liés à la 2^{ème} hypothèse.....64

Section 02 : Vérification des hypothèses de l'enquête

1. Vérification de la 1^{ère} hypothèse.....78
2. Vérification de la 2^{ème} hypothèse.....79

Conclusion

Liste Bibliographique

Annexes

Introduction

Introduction

Le monde économique, sans cesse en perpétuel changement produit deux axes socio-économique diamétralement opposé : Un bien-être et une prospérité pour l'humain est un résultat indéniable ; le revers de la médaille est le résultat de la compétitivité féroce entre les divers entreprises de divers horizons. Parmi ces conséquences négatives, nous citerons les phénomènes de chômage, précarité d'emploi, de pauvreté, etc.

Face à ces défis socio-économiques, les pays de l'avant-garde économique, vont soutenir mordicus la création d'entreprise. Ces pays procéderont par divers facteurs afin d'inciter et d'encourager leurs concitoyens à devenir des entrepreneurs producteur de richesse. Les prêts bancaires à taux encourageant, des formations spécialisées, un accompagnement administratif étroits, etc. sont les différents formes d'aides.

L'Algérie a bien pris conscience de cette évolution de l'économie mondiale, mais que récemment. Car, notre pays s'est, au départ tourné vers le modèle socialiste de gestion d'entreprise, et puis vers la banque mondiale pour affronter la crise socio-économique conséquence du premier modèle. Le deuxième modèle est non sans son lot de contraintes : des privatisations tout azimut d'entreprises, recours au FMI, rééchelonnement de la dette extérieur. Et c'est ainsi que notre pays a embrassé l'économie de marché...suite au recours à la force vive du pays qui est la jeunesse en l'encourageant à l'entreprenariat, un concept qui s'est avéré, finalement une réalité bien concrète.

Cependant le chômage n'est pas le seul fléau social dont souffre l'Algérie, l'émigration en est un autre. Partir pour étranger demeure une perspective qui a toujours attirer l'algérien lambda, en revanche la tendance va en décroissance ces dernières années.

Cette régression nous a poussés à nous interroger sur ses véritables causes. Notre recherche tend à vérifier et éclaircir la relation entre la croissance entrepreneuriale et la décroissance migratoire.

Pour aboutir aux résultats mentionnés dans notre travail on a opté pour le plan suivant :

Une partie théorique dont :

- **Chapitre I** : Le cadre méthodologique, qui contient les raisons du choix du thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, et les définitions des concepts.
- **Chapitre II** : Généralité sur l'entrepreneuriat dont la première section porte sur Le marché du travail, la domination du secteur privé et Le chômage. La deuxième section porte elle sur l'entrepreneuriat, le processus entrepreneurial, l'entrepreneuriat féminin, social et familial ainsi que sur l'intrapreneuriat.
- **Chapitre III** : concerne les généralités sur la migration divisée en deux sections, dont la première regroupe les flux migratoires, les algériens dans le monde et la migration nette. La deuxième regroupe les théories migratoires.
- **Chapitre IV** : présentation de l'organisme d'accueil et les étapes de la recherche sur le terrain dont la première section concerne les dispositifs d'aide à la création d'entreprises, la deuxième concerne les étapes de la recherche sur le terrain et la troisième : la méthode et technique de collecte des données.
- **Chapitre V** : l'analyse et l'interprétation des résultats. Dont la première section concerne l'interprétation des résultats et la deuxième la vérification des hypothèses.

Partie Théorique

Chapitre I :

Détermination du sujet d'étude

Section 01 : détermination du sujet d'étude

I- Les raisons du choix du thème :

« Vouloir entreprendre une recherche en science humaines c'est de vouloir approfondir un sujet en fonction de son intérêt, le choix du sujet d'évaluation de la faisabilité d'une recherche représente le premier moment de la formulation du problème de recherche »

Parmi les raisons qui nous ont poussés à choisir ce thème, on a des raisons subjectives et des raisons objectives :

❖ Les raisons subjective :

- Approfondir notre connaissance sur la création d'entreprise pour réussir à créer notre propre entreprise dans le futur.
- Avoir une vision claire sur le monde entrepreneurial et le monde migratoire, nous permettant une prise de conscience...
- Avoir des informations sur les lieux de travail pour enrichir nos connaissances et d'acquérir des informations dans le domaine de l'entreprenariat.

❖ Les raisons objective :

- Le choix de notre sujet est lié à l'importance et l'ampleur que les PME sont en train de prendre au niveau national et en particulier dans les régions de Bejaia, et de Bouira, ceci dit notre étude peut éclaircir le rôle de l'action entrepreneuriale, et son apport direct sur le phénomène migratoire chez les habitants de ces dites localités.
- L'actualité du thème et son importance dans le monde économique.
- L'éventuel changement dans les pensées des gens qui veulent émigrer.

II-Les objectifs de la recherche :

Notre principal objectif de cette recherche est d'examiner la relation probable entre l'entrepreneuriat et de drainer les entrepreneurs potentiels vers notre économie.

III-Problématique :

Bien que l'économie mondiale soit en crise Le concept entrepreneuriale n'est ni une conséquence a la crise économique mondiale, ni une réponse gouvernementale toute faite. Existant depuis les années 70, Fillion situe aux années 80 l'éclatement de la conscience entrepreneuriale. Alors que des entreprises tel que Coca Cola continuent à engendrer des bénéfices on a assisté à la naissance de géants pendant cette période tel que : Apple. Ces entreprises sont parties d'une simple initiative entrepreneuriale.

Tel qu'il a toujours été un défi de définir l'entrepreneur compte tenu de la très grande variété de perspectives à partir desquelles les spécialistes qui l'ont étudié l'ont fait, il n'en demeure pas moins de ses notions rattachées. La définition de l'entrepreneuriat est bien loin de faire l'unanimité au sein de la communauté sans cesse grandissante de chercheurs qui s'en intéressent. Certains y associent l'organisation d'une entreprise (Cantillon et Say), d'autre l'innovation (Schumpeter, 1939), Bolton et Carlan (1984), Drucker (1985); d'autres catégories de chercheurs y associent soit l'opportunité, soit la création de valeurs, soit la création de richesses. Mais il n'en demeure pas moins en tout état de cause que deux notions reviennent sans cesse et restent comme étant les éléments à la base de toute question entrepreneuriale: Entrepreneur et Entreprise, ceci permettant donc de dégager d'une part une action: la création ou la constitution d'une nouvelle organisation et en particulier la création d'une entreprise et d'autre part un acteur: l'individu créateur.

Tenant compte de cet aspect de l'économie mondiale, l'Algérie n'échappe pas au phénomène entrepreneuriale beaucoup moins important qu'à l'échelle mondiale ce phénomène tiens tout de même une grande part.

La place de l'entrepreneuriat dans l'économie algérienne semble devenir une préoccupation majeure et récurrente. Le nombre de mesures mises en place par l'état algérien ces dernières années en atteste. Des formations en entrepreneuriat voient le jour dans l'enseignement supérieur et des colloques autour des thématiques entrepreneuriales sont organisés.

L'entrepreneuriat serait pour l'Algérie un moyen de développement économique permettant en plus de la réalisation de la valeur ajoutée et de l'amélioration de la croissance nationale, de lutter contre le chômage et le travail informel (Benredjem, 2010).

Au début des années 80, l'Algérie s'est retrouvée dans une crise économique (une régression du niveau de l'emploi) : " le secteur public sur lequel a reposé pendant très longtemps, la dynamique de croissance et de création d'emploi, a été fortement fragilisée par le processus de transition vers l'économie du marché dans le contexte de crise économique de récession durable". Il semblerait que le même schéma se reproduise en 2015 : le gouvernement, pris de court par la chute du prix du pétrole a décidé de geler le recrutement dans la fonction publique, le taux de chômage repart à la hausse, il s'est établi en Septembre 2014 à 10,6% soit 1,214 million de chômeurs, il enregistre ainsi pour la première fois depuis plusieurs années une augmentation de 0,8point par rapport à Avril 2014, soit plus de 63 000 nouveaux chômeurs en moins de cinq mois (d'après les résultats de l'enquête de Office National des Statistiques en Janvier 2015).

La solution adoptée par les jeunes face au problème du chômage a toujours été l'immigration tel qu'en attestent près de 50ans d'existence du phénomène, il faut souligner entre parenthèses que les algériens ne sont pas attirés par la création d'entreprises contrairement aux chiffres pompeux communiqués officiellement sur le nombre de microentreprises créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM, CNAC rapporte l'enquête de l'office national des statistiques rendu publique en janvier 2015. Cette étude affirme que sept personnes sur dix sont des salariés.¹

Le phénomène migratoire a pris plus d'ampleur ces dernières années avec la mobilité des personnes et des biens, la délocalisation des entreprises et des capitaux. Les mouvements migratoires ont alors pris d'autres dimensions.

D'après E-Ma-Mung « Dans la mesure où la circulation des personnes et leur installation dans d'autres pays accroissent le potentiel de circulation. Cela se traduit par exemple par une réorientation des flux migratoires en fonction des

¹ EL WATAN, mardi 13 janvier 2015, l'actualité, P 4

conjonctures locales ou nationales... »¹. Cette mobilité a sollicité la curiosité de plusieurs études scientifiques et sociologiques, en particulier depuis que les marchés européens sont saturés, les regards se sont détournés alors vers de nouveaux marchés tels que : l'Amérique latine et l'Afrique, notamment les pays qui sont en voie de développement appelés aussi : « pays émergent » comme le Brésil ou encore l'Algérie.

Sur ce il est capitale de souligner ce nouveau phénomène qui fait son apparition en Algérie de ces personnes qui ont vécu à l'étranger ou encore qui ont choisi l'émigration comme première solution au problème du chômage mais qui ont fini par y renoncer au profit de l'entrepreneuriat. Alors :

- Est-ce que les opportunités offertes aux entrepreneurs algériens locaux contribuent-elles à diminuer l'intention d'émigration ?
- Et est-ce que les migrants algériens ayant investies en Algérie comptent repartir à l'étranger?

¹ Emmanuel Ma MUNG, **la dispersion comme ressource**, culture & conflits (en ligne), tous les numéros, les anonymes de la mondialisation, mis en ligne le 16mars 2006. URL : <http://conflits.revues.org/index225.html>.

IV-Hypothèses :

L'hypothèse est selon Raymond Quivy « une proposition qui anticipe une relation entre deux termes, qui selon les cas peuvent être des concepts ou des phénomènes, une hypothèse est donc une proposition provisoire, une présentation qui demande à être vérifiée »¹.

Dans notre travail nous tenteront de vérifier les hypothèses suivantes :

- Les opportunités offertes aux entrepreneurs diminuent l'intention d'émigration de ces derniers.
- Les migrants algériens comptent rester dans le territoire en cas de succès de leurs entreprises.

¹ QUIVY Raymond, manuel de recherche en science sociale, éd Dunod, Paris, 1995, p126.

V-Définition de concepts :

V-1-La Petite et Moyenne Entreprise (PME) :

Théorique :

La définition optée par l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique) est basée sur trois critères qui sont l'effectif, le chiffre d'affaire, et l'indépendance de l'entreprise.

« La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars et dont le total du bilan annuel s'excède pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaire annuel inférieur à 20 millions de Dinars et dont le total du bilan n'excède pas 10 millions »¹

La PME est une entreprise de petite taille dont le mode de gestion se rapproche de celui de la grande entreprise. Elle privilégie la décentralisation, la formalisation, la mise en place de la procédure, la planification...du fait de son haut niveau de gestion, son interrogation dans un milieu à domination culturelle managériale et grandement facilitée.

Opérationnelle :

La PME est une entité ou organisme économique dont l'objectif principal est : la production de bien ou de services à finalités marchandes.

¹ TORRES, Olivier, Les PME, éd Flammarion, Paris, 1999, P21.

V-2-L'Entrepreneur :

Théorique :

Vérin retrace l'évolution du mot entrepreneur, dès le 18^{em} siècle avec l'évolution de la société capitaliste, il évoque toujours une combinaison de force et de ruse, de prise de risque et de calcul.¹

En 1950, Schumpeter, considérait « l'entrepreneur pour un personnage physique qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une innovation réussie »² Donc il le considère comme le personnage clé de l'activité technique selon lui l'entrepreneur remplit une fonction particulière qui consiste dans l'apport de combinaisons nouvelles de production et l'aboutissement de ce processus est l'apparition de l'innovation.

Opérationnelle :

L'entrepreneur est d'une grande largeur d'esprit, possédant la capacité de combiner entre les différentes ressources, constitue un moteur de développement économique et social de la société, il est propriétaire dans la majorité des cas, utilise et tisse des liens afin d'assurer la bonne marche de son entreprise.

V-3-L'Entrepreneuriat :

Théorique :

L'entrepreneuriat peut se définir comme « le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise. Ce processus est le résultat de deux forces convergentes, la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, la deuxième dépend des conditions au sens large de création d'entreprise »³.

¹ VARIN, H, **Entrepreneur, entreprise, histoire d'une idée**, In : Dictionnaire de sociologie, P 188.

² BENHABIBEY, Et autres, **la contribution des jeunes incubateurs dans la résorption du chômage en Algérie**, Algérie, N73, P 3.

³ VERSTREATE, T, **Histoire d'entreprendre les réalités de l'entrepreneuriat**, Edition EMS, Paris, 2000, P 128.

Opérationnelle :

L'entrepreneuriat désigne l'état (la qualité) de celui ou de ceux qui sont entrepreneur. Cet état résulte de plusieurs facteurs différents et complémentaires qui sont : l'esprit de l'entreprise, la création de l'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant un entrepreneur.

V-4-L'immigration et l'émigration :

L'immigration et l'émigration désignent toutes deux un déplacement du lieu de vie d'individus. La différence entre les deux c'est que l'immigration est une migration vue du côté du pays de destination, et l'émigration est une migration vue du côté du pays de départ.

L'immigration :

La terminologie de l'immigration se porte au pays d'accueil. C'est le regard des autochtones envers les migrants. D'après A-Sayad, « l'immigration est le résultat d'une présence »¹, c'est-à-dire que l'immigré quitte son pays d'origine ou il cède sa place pour être présent dans un autre pays, et parmi d'autres gens. Ceux-là pratiquent une culture éventuellement différente de la leur. Selon le dictionnaire d'économie sociale : « l'immigration est l'entrée, l'établissement temporaire ou définitif dans un pays de personnes non autochtone »²

L'émigration :

Elle signifie le fait d'aller vers l'extérieur, c'est le regard que portent les autochtones sur leur homologues du même entourage allant vers d'autres pays ou d'autres régions : « l'émigration de traduit par une absence...alors que l'absence se masque, se comble, se nie »³

¹ SAYAD, A, **La double absence**, éd Seuil, Paris, 1999, P 178.

² Alain BRUNO et al, Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, éd Ellipses, Paris, 2005, P 181.

³ A. SAYAD, op.cit., P 178.

Dans le dictionnaire de l'économie et sciences sociales « émigrer est le fait de quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. L'émigration est l'action d'aller vers l'extérieur »¹

V-5-L'immigré et l'émigré :

« Les émigrés et les immigrés sont indissociablement les même, qui ont quitté les pays où ils sont nés et où ils ont été élevés pour s'installer dans un autre »²

L'émigré :

Est toute personnes née à l'étranger et entrée dans pays (légalement ou illégalement) pour y vivre une période bien définie. L'émigré peut intégrer un pays pour des raisons de travail ou dans le cadre d'un regroupement familial avec un certificat de séjour de longue ou de courte durée pour retourner ensuite vers son pays d'origine.

L'immigré :

Selon le Haut Conseil à l'intégration Français, « un immigré est une personne née étrangère dans un pays étranger, résidant dans un autre pays. Il peut avoir acquis la nationalité ou être encore étranger »³.

L'intention d'émigration :

Acte de volonté par laquelle on détermine le motif qui incite les gens à quitter le pays.

Opportunités offertes :

Occasions favorables offerte par le gouvernement algérien pour encourager et soutenir les structures entrepreneuriales par des décrets voté, et des structures mise en place : ANSEJ, ANGEM, CNAC.

¹ A. SAYAD, op.cit., P181

² BOUDON Raymond et autres, Dictionnaire de sociologie, éd In Extensio, Paris, 2005.

³ INSEE, Immigrés et descendants d'immigrés en France, Paris, 09/10/2012, P 02.

Succès d'entreprise :

La réussite de l'entreprise basée sur le fait de continuer a engendré des bénéfices pour couvrir le coût de la production.

Chapitre II :
Généralité sur
l'entrepreneuriat

Section 01 : Le marché du travail

Les principales caractéristiques du marché du travail peuvent être relevées à partir des données des enquêtes de l'ONS. C'est l'unique source, qui produit des données selon différentes variables. D'abord, on peut constater que le secteur privé domine le marché du travail, mais avec l'offre des emplois temporaires notamment. Puis, le chômage est plus important toujours dans le monde urbain que dans les milieux ruraux. Une plus grande vulnérabilité est observée parmi les jeunes et surtout les filles.

1-1-Dominance du secteur privé avec des emplois en hausse:

Le marché du travail est caractérisé par la dominance de l'emploi dans le secteur privé. Ce dernier a pris le relais du secteur public depuis les années 1990. Pour rappel, en 1989 le secteur public détenait le pôle, avec 54% des emplois. D'une manière générale, le secteur privé condense en 2011, 60% des emplois contre 40% pour le public. L'essentiel du salariat dans secteur privé est temporaire, estimé à 79,5% en 2011. A l'inverse, le salariat permanent est concentré dans le secteur public.¹

1-2-Le chômage

La tendance globale indique une plus grande vulnérabilité des femmes, dont le taux important que celui des hommes. En 2011: le taux de chômage des hommes a connu une légère hausse, il passe de 8,1% à 8,4% tandis que celui des femmes baisse de presque 2%, passant de 19,1% à 17,2% entre 2010 et 2011. Ce chiffre sans cesse en hausse enregistré en Septembre 2014 : 10,6% soit 1,214 million de chômeurs.²

1-3-Definition de l'entrepreneuriat :

FAYOLLE donne la définition suivante de l'entrepreneuriat « ...c'est un phénomène économique et sociale qui s'intéresse a des effets, a des résultats de l'acte d'entreprendre. L'innovation, le renouvellement des entreprises, la création d'entreprise et de l'emploi, les changements d'état d'esprit

¹ M.S.MUSETTE, *Journées de l'entreprise algérienne* : Emploi, Formation et Employabilité- 29 Octobre 2013.

² Ibid.,

constituent des exemples de ces effets. A ce niveau les relations entre le phénomène, les individus qui s'y intéressent ou le recherchent et la société doivent également être pris en considération »

Lors ce qu'on parle d'entrepreneuriat un concept nous vient en mémoire celui de « destruction- créatrice » l'entrepreneur selon l'école autrichienne est une personne capable de transformer une idée ou une innovation en innovation réussite.

L'Etat algérien a conscience du rôle important des PME/PMI dans le développement de la croissance économique algérienne. Des initiatives sont prises pour encourager leur extension, notamment par le biais de la loi d'orientation sur la promotion de la P.M.E., en 2001. Par ailleurs, l'Etat donne une forte impulsion politique, en créant un Ministère délégué, une Agence Nationale pour la Promotion des PME, ainsi que des fonds de Caution et de Promotion. L'entrepreneuriat en Algérie est en pleine expansion. Le nombre d'entrepreneurs TEA¹ actifs a atteint 3,6 millions en Algérie et environ 20 % des entreprises nouvelles se trouvent dans les secteurs de la transformation, à savoir, la fabrication, la construction et la distribution

1-4- Caractéristiques de l'entrepreneuriat :

- Il y a un leader, l'entrepreneur, qui est la force motrice à l'origine des faits économiques.
- Dans l'esprit de cet entrepreneur il y a une vision de l'avenir qui est préférable à celle de l'état présent.
- Tout au long d'un processus partiellement conscientisé d'intuitions et de perspicacité qui trouvent leurs racines dans l'expérience, l'entrepreneur développe une vision ainsi qu'une stratégie afin de la mettre en pratique.
- Cette vision est mise en œuvre rapidement et avec enthousiasme par l'entrepreneur. Le travail réalisé peut procurer le sentiment de vivre pleinement ou la satisfaction de rendre service à la société.

¹ Taux de prévalence de l'Activité Entrepreneuriale.

1-5-Le processus entrepreneuriale :

	Intention	Identification l'opportunité	Evaluation l'opportunité	Exploitation l'opportunité
Compétences	Volonté et enthousiasme à prendre des actions en vue de la création	- Recherche d'informations - Esprit alerte	- Jugement - Choix - Décision	- Gestion de la nouveauté - Recherche de ressources
Prédispositions	- faisabilité - désirabilité - support social	- connaissances préalables - réseau social	- illusion de contrôle - croyance en la loi des petits nombres - perception du risque	

Section 02 : l'entrepreneuriat

2-1-L'entrepreneuriat féminin :

Le nombre de femmes entrepreneures en Algérie reste relativement faible (9439 femmes, soit 3% du tissu économique algérien selon la Banque Mondiale en 2007), avec une majorité dans l'artisanat (2830 selon l'ANGEM). Ce constat contraste avec la part des femmes dans le nombre total des entrepreneurs naissants. En effet, elles représentent 40 % des entrepreneurs naissants en Algérie¹ Cependant, ces chiffres sont à relativiser car il semble difficile d'avoir des statistiques fiables sur les femmes chefs d'entreprise car la majorité est un prête-nom utilisé par leurs proches de l'autre sexe pour l'obtention du registre de commerce². La parité Hommes-femmes qui apparaît relativement équilibrée (1,5 hommes pour 1 femme) reste toute relative³. Trois principales difficultés sont soulevées par les femmes entrepreneures en Algérie. D'abord, la lenteur et la lourdeur des procédures administratives ; ensuite, les difficultés d'accès au marché ; enfin, les difficultés à trouver du personnel compétent.

2-2-Intrapreneuriat :

2-2-a-Définition : l'intrapreneuriat est un néologisme qui désigne, dans le domaine du management :

- Soit le processus par lequel un ou plusieurs individus, en association avec une grande entreprise à laquelle ils appartiennent, créent une nouvelle organisation, cette organisation peut rester intégrée à l'entreprise ou être une spin-off (retombée favorables).
- Soit l'ensemble des démarches et méthodes permettant d'introduire une gestion entrepreneuriale au sein d'une organisation⁴.

¹ Rapport GEM 2009.

² Rapport Invest in Med, 2010.

³ Rapport GEM 2009.

⁴ Gilles Teneau, « Le concept d'intrapreneuriat » sur portail-des-pme.fr., 15 novembre 2010

Le concept a été défini en 1976 par l'américain Ginford Pinchot. L'intrapreneuriat est censé permettre à la grande entreprise de mieux saisir les opportunités que son inertie naturelle laisserait passer sinon.

Selon Thierry Picq: « L'intrapreneuriat désigne une capacité collective et organisationnelle pour encourager et accompagner la prise d'initiatives, à tous niveaux dans une entreprise. »

2-2-b-Contribution de l'intrapreneuriat :

- Encourager de nouveaux comportements et attitudes et, à terme, contribuer à faire évoluer la culture d'entreprise.
- Générer de nouveaux revenus grâce au développement de nouveaux marchés, produits, activités.
- Réduire les coûts en améliorant les pratiques, les processus internes et l'organisation.

2-3- L'Entrepreneuriat Social :

L'entrepreneuriat social est un domaine aux définitions multiples qui ne fait pas encore l'unanimité. La littérature scientifique tentant de la définir clairement s'accorde néanmoins sur des caractéristiques communes qui permettent d'englober le large spectre que constitue ce secteur.

2-3-a-Définition : C'est l'ensemble des vecteurs et des facteurs qui aident à la conduite et au changement dans un pays. C'est l'ensemble des créations d'innovation qui bascule les situations stagnantes pour le bien de la société.

C'est dans la perspective d'entrepreneuriat sociale que Bill Drayton construit le model « Change-maker » qui est une personne qui possède le potentiel de changer le monde. En 1993 la Harvard Business School développe le « Social Enterprise Knowledge Network » (SKEN) et définit l'entrepreneuriat social comme « toute stratégie ou activité menée par une NPO¹ (organisation à but non-lucratif) pour générer des revenus soutenant sa mission sociale » qu'elle complétera en 2002 par la valeur suivante : « toute forme ou d'entreprise dans le cadre d'une NPO, d'une société commerciale ou d'entités

¹ No Profit Organisation.

du secteur public engagé dans une activité ayant une valeur sociale ou dans la production de biens ou services ayant eux-mêmes une finalité sociale. »¹

2-3-b-Les objectifs de l'entrepreneuriat sociale :

Economiques :

- Produire continuellement des biens et/ou services.
- Atteindre un degré élevé d'autonomie.
- Baisser le niveau de risque économique.

Sociale :

- Atteindre un objectif explicite de service rendu à la collectivité.
- Encourager l'initiative portée par un groupe de citoyens.
- Etablir un processus de décision non fondé sur la propriété du capital.
- Former une dynamique participative associant les personnes concernées par l'activité.
- Le partage des bénéfices.

2-4- L'entrepreneuriat familial :

De nombreuses entreprises familiales agissent régulièrement depuis des décennies, dans la plupart des régions du Monde, d'une manière entrepreneuriale et démontrent une persistance dans des comportements basés principalement sur la poursuite d'opportunités (Stevenson et Jarillo, 1990), la prise de risque, la proactivité, la capacité d'innovation, l'autonomie et l'agressivité compétitive (Lumpkin et Dess, 1996). Pour comprendre l'entrepreneuriat familial il est important de définir les composantes qui le forment.

2-4-a-Définition de famille :

Dans le langage courant, la famille renvoie implicitement à un groupe de personnes reliées entre elles par des liens de sang, de mariage ou d'adoption (Rothausen, 1999). Si ces personnes vivent sous le même toit (critère de résidence), cette définition de la famille se superpose à celle de ménage, utilisée dans les études démographiques et les statistiques nationales. Selon

¹ http://ashoka-changemakersweek.com/?id_page=about L'entrepreneur Change-maker selon Ashoka.

Talcott Parsons elle renvoi à deux parents de sexes différents et de leurs enfants vivant avec eux.

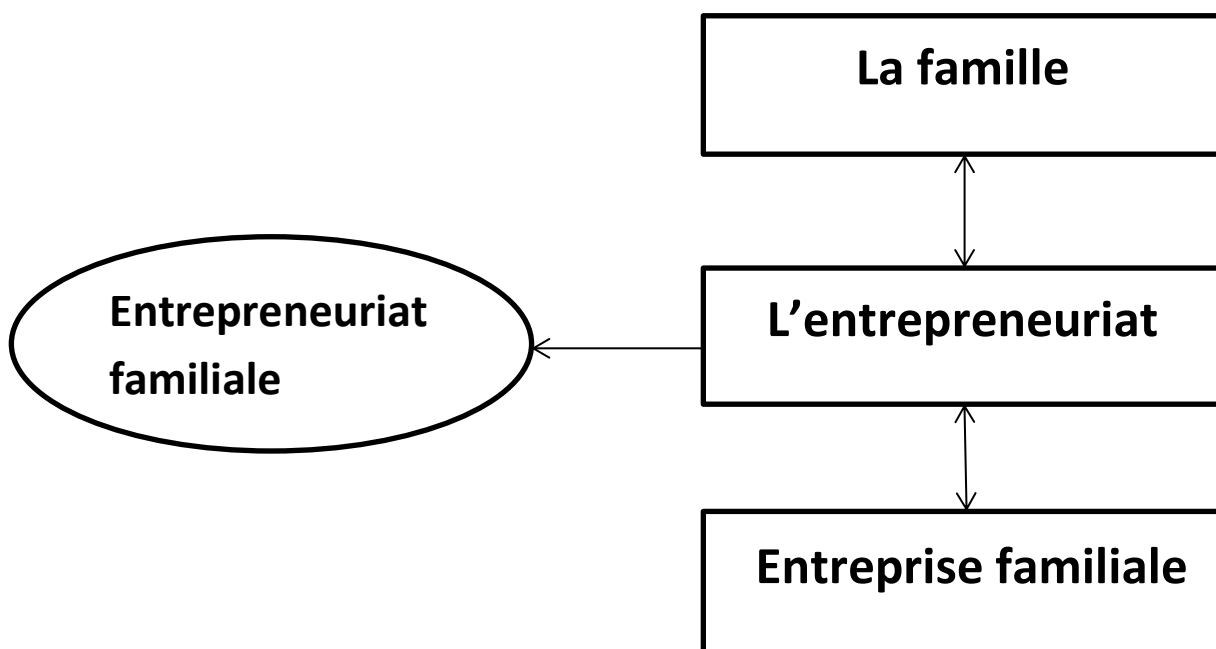
2-4-b-L'entreprise familiale :

Tel qu'il a toujours été un problème de définir l'entrepreneuriat il est également un problème de définir la famille qui la compose, il serait juste de dire que les définitions de l'entrepreneuriat familiale qui est un amalgame des deux concepts déjà cités est aussi grand que le nombre de chercheurs qui l'ont défini. Néanmoins il est important de souligner que toutes ces définitions s'appuient sur trois critères :

- L'actionnariat familial (le contrôle).
- L'implication de la famille dans le management de l'entreprise.
- Le désir de transmettre aux générations suivantes.

Il serait juste de dire également que le caractère familial pourrait n'être qu'un état provisoire dans la vie d'une entreprise. Certaines entreprises sont créées à titre individuel, puis deviennent des entreprises familiales avec l'implication croissante du conjoint ou de la famille.

2-4-c- Modélisation des liens entre les concepts :



Chapitre III :

Généralité sur la migration

Section 01 : Les flux migratoires

L'Algérie fait toujours appel à la main d'œuvre étrangère pour la réalisation de programmes en cours. Quant à l'émigration, elle n'est pas organisée. Les mouvements migratoires irréguliers sont observés. Vers l'Algérie, ces flux sont composés plus par des réfugiés. A partir de l'Algérie, le « harga » a connu un certain ralentissement et les modes opératoires ont changé.

1-1-Les flux migratoires :

L'Algérie maintient sa stratégie d'appel à la main d'œuvre étrangère, engagée depuis 2003, pour la réalisation de ses grands programmes. La main d'œuvre chinoise constitue la part la plus importante de l'immigration légale. Il existe aussi une migration irrégulière (plus subsaharienne) qui a connu un ralentissement depuis le déclenchement des conflits au Sahel et la sécurisation des frontières au Sud de l'Algérie (Mali, Niger), à l'Est (Tunisie, Libye) et à l'Ouest (le Maroc). L'émigration algérienne régulière se stabilise à l'étranger, avec une réorientation vers d'autres destinations¹. Ce nouvel âge de l'émigration régulière se distingue par un nouveau profil². La dynamique des retours, enclenchée depuis les années 2000, connaît un ralentissement en 2012³.

L'émigration irrégulière « Harga » reste d'actualité, elle est rythmée par les conjonctures. D'autres modes opératoires⁴ sont mis en œuvre pour contrer la sécurisation algérienne et européenne des frontières maritimes, voies empruntées par les migrants durant les années 2000.⁵

¹ Données du **Ministère des Affaires Etrangères**, fin 2011.

² Certains auteurs parlent d'un 4e âge de l'émigration (Michael Collyer, 2012).

³ Données des **Douanes algériennes** sur les changements de résidences, fin 2012.

⁴ La route de « harga » : départ par avion vers la Turquie, puis entrée par la Grèce dans l'espace Schengen – mode opératoire observé en 2012.

⁵ M.S.MUSETTE, Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité, 29/10/2013.

1-2-Les Algériens dans le monde :

1-2-a-En France :

Selon les chiffres officiels donnés par le ministère français des affaires étrangères, la France abrite la plus importante communauté algérienne à l'étranger. Elle est estimée à 900 000 personnes, dont près de 450 000 binationaux¹. Cela étant dit ce chiffre n'inclut pas les sans-papiers ni les réfugiés. D'après certains chiffres non-officiels, il y aurait près de 5 millions d'Algériens sur le territoire français. Il faut savoir que l'immigration algérienne en France est très particulière puisque elle est liée au passé colonial. Cette immigration a débuté dans les années 1900-1905. Elle fut avant tout ouvrière, kabyle, et essentiellement masculine. Dès la fin de deuxième Guerre mondiale, un nouveau statut de citoyenneté est accordé aux Algériens, donnant notamment le droit à la libre circulation et un peu plus tard au regroupement familial. Pendant, les années 1990, le flux migratoire s'est multiplié par 10 créant une véritable hémorragie. Aujourd'hui, beaucoup de ces Algériens créent de la richesse et occupent des postes à responsabilité en France².

1-2-b-en Amérique du Nord :

L'Amérique du Nord, elle aussi présente une forte communauté aux États-Unis et au Canada. C'est une immigration relativement récente : ce sont notamment des Algériens établis dans ces deux pays depuis les années 1970. Selon Hocine Khelfaoui, auteur d'un rapport sur la diaspora algérienne en Amérique en 2006 pour la commission européenne, ce sont au départ, des étudiants partis effectuer des formations supérieures aux États-Unis et au Canada. A la fin de leurs études, ils ont choisi de s'y établir.

Selon Hocine Khelfaoui, à partir des années 90, l'émigration a pris une autre forme : les Algériens viennent dans ces pays pour des raisons économiques et sécuritaires, l'Algérie étant touchée par le terrorisme durant cette décennie. Toujours selon le même rapport, le nombre d'Algériens

¹ Ceux qui possèdent la nationalité algérienne et française.

² La Banque mondiale, Perspective Monde, Université de Sherbrooke.

installés en Amérique du Nord est évalué entre 40 000 et 60 000 : un tiers aux États-Unis, deux tiers au Canada. Le Québec continue d'être une terre d'accueil pour les algériens : pour les six premiers mois de l'année 2007, le Québec a accueilli 20 519 immigrants dont 20% d'Algériens, selon des statistiques officielles fournies par le Gouvernement fédéral du Canada. Cependant, selon quelques informations, ils seraient entre 120 000 et 140 000 Algériens en Amérique du Nord soit environ 110 000 au Canada, 30 000 aux USA et 2 000 au Mexique. Rien que pour le Canada, depuis cinq ans, l'Algérie se place au premier rang africain en matière de nombre d'émigrés qui choisissent le Canada. En effet, de 2001 à 2004, pas moins de 15739 Algériens ont ainsi émigré vers ce pays¹.

1-2-c-les autres pays d'Europe :

Les Algériens sont également présents dans d'autres pays d'Europe. Les consulats algériens dans les grandes capitales européennes donnent des indications concernant leur nombre. Cela a été le cas lors du dernier scrutin législatif du 17 mai 2007, où les consulats algériens ont un nombre d'électeurs inscrits. Les listes électorales établies au niveau des consulats d'Algérie confirment que : 5 000 électeurs sont recensés en Italie, 14 000 en Espagne 19 997 en Grande-Bretagne. Cependant ces chiffres n'incluent pas ceux en situation irrégulière dans ces pays-là. D'après certaines informations, ils seraient environ 300 000 en Espagne, 50 000 en Italie, 13 000 en Suisse, 22 000 en Allemagne, 50 000 en Belgique et pas moins de 250 000 en Angleterre².

1-2-d-Les pays arabes :

La statistique n'est pas rigoureuse dans les pays arabes. D'où l'inexistence de chiffres officiels. Toutefois, certaines sources avancent le chiffre de 12 000 Algériens en Tunisie, 11 284 au Maroc et près de 2 000 inscrits en Égypte. Les Algériens ne sont pas présents que dans les pays cités. Ils se trouvent un peu partout dans le monde mais aucune statistique officielle n'est disponible notamment en ce qui concerne les pays de l'Afrique noire, d'Asie, de l'Amérique latine et enfin du Moyen orient³.

¹ La Banque mondiale, Perspective Monde, Université de Sherbrooke.

² Ibid.,.

³ Ibid.,.

1-3-La migration nette:

1-3-a-Définition :

La migration nette s'agit du nombre total d'immigrants moins le nombre total d'émigrants. Le nombre comprend les citoyens comme les gens qui n'ont pas acquis leur citoyenneté dans le pays. Pour se faire une idée approximative de la migration nette annuelle, il convient donc de diviser ce nombre par trois.

1-3-b- Le taux migratoire :

Le tableau ci-dessous démontre les variations dans le chiffre de la migration en Algérie, la différence entre les entrants et les sortants :

L'année	Nombre d'immigrants - le nombre d'émigrants
2012	- 50 002
2013*	- 47 586
2014*	- 46 805
2015*	- 46 025

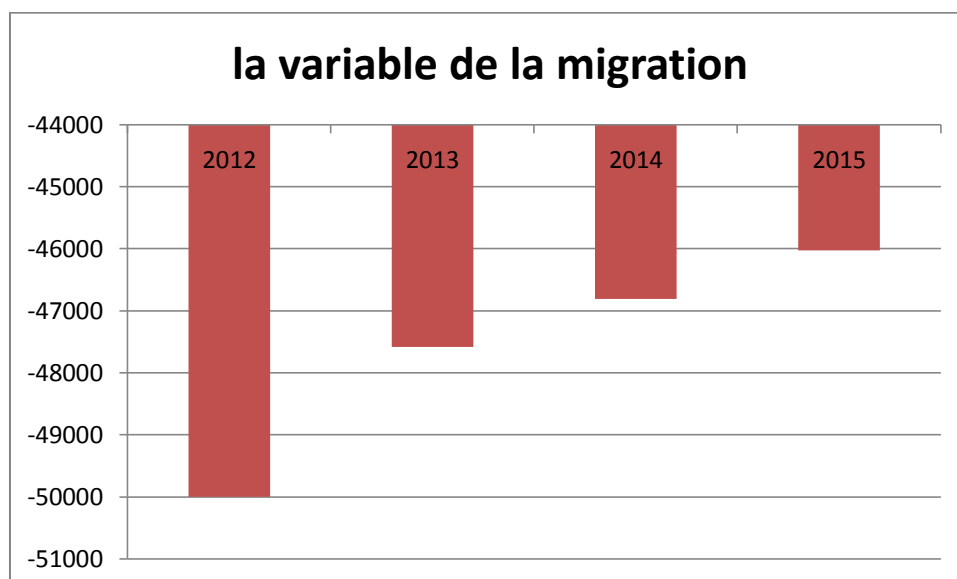


Figure N°4 : le nombre d'entrant dans le pays – le nombre de sortants

NB : les années marquée par le caractère (*) sont une estimation effectuées par « *Perspective monde* » répondant à un modèle de régression linéaire simple.¹

Il est démontré que la différence entre les entrant et sortant en Algérie est importante. Enregistré en chiffre négatif elle démontre que le nombre des sortants est supérieur à celui des entrants cependant ce chiffre baisse ces dernières années vue l'opportunité de travail pour les immigrants, surtout la population chinoise : ce qui augmente le nombre d'entrant, mais aussi l'opportunité qu'offre l'entrepreneuriat : ce qui réduit le nombre des sortants. Ce qui contribue aussi à la baisse de ce chiffre.

¹ Source : la banque mondiale

Section 02 : Théories migratoires

2-1-La théorie des trois âges d'Abdelmalek Sayad :

Lorsque nous voulons évoquer le processus de l'émigration/immigration, on fait référence à Abdelmalek Sayad qui a traité le problème des migrants déplacés d'un pays ex-colonisé vers un pays colonisateur. Avec une vision différente sur ce phénomène, il a distingué trois temps de l'évolution de l'émigration algérienne en France :

Le premier âge : [de la fin de la première guerre mondiale jusqu'à la deuxième guerre mondiale] :

L'émigration de cette première génération est une émigration de paysans ou la famille choisit le plus sage, le responsable qui va travailler en France et retourner ensuite vers le pays d'origine. Après c'est le temps de l'émigration provisoire, une mission que l'émigré devrait accomplir avant de regagner son pays d'origine et plus particulièrement son village. D'après Sayad, la plupart des émigrés de cet âge sont des paysans et vivaient dans des zones rurales. Ils ne savent ni lire ni écrire, destinés à travailler dans des fermes. L'émigré algérien de cette époque rejoignit un groupe, dans le pays d'accueil, qu'il connaissait avant son départ. Une solidarité entre migrants de la même région ou de la même famille était plus présente pour renforcer les liens entre les nouveaux arrivants. Arrivés en France, les gens de la même communauté ou originaire du même village, se contrôlaient à fin de garder l'ordre de la vie paysannes.¹

Le deuxième âge : [de la deuxième guerre mondiale jusqu'à l'indépendance algérienne] :

L'émigration est devenue principalement un objectif individuel, d'où la personne se sépare de son groupe d'appartenance pour répondre à ses aspirations et à son épanouissement, loin de la famille. Les émigrés de cette génération sont plus jeunes mais lorsqu'ils arrivèrent en France, contrairement à ceux de la première génération², ils se retrouvent en communauté que Sayad

¹A. Sayad, la double absence, Paris, édition Seuil, 1999, p65.

² Ibid, p 70.

qualifie de « colonie ». L'émigration a marqué plus de zones rurales. Selon Sayad, les émigrés du deuxième âge sont des paysannes « dépayssés »¹, c'est-à-dire une fois en France, les émigrés travaillaient dans le secteur industriel, des usines et le retour au pays d'origine se limitait aux congés annuels. Mais certains immigrés restèrent des années sans y retourner.

Le troisième âge : [après l'indépendance algérienne] :

Cette époque est caractérisée par le regroupement familial.

Les émigrés de cette génération sont des hommes de plus au moins instruit qui travaillent dans le domaine du commerce et de l'hôtellerie. Parmi eux se trouvaient des intellectuels qui ont tissé des liens avec la société d'accueil. C'est pour cette raison que le mariage entre Algériens et Français n'est plus un tabou et les raisons de la migration ne sont pas nécessairement d'ordre professionnel².

¹ Ibid, p 71.

² Ibid, p 98.

2-2- L'apport de Robert Park a la sociologie de l'immigration :

Robert Park a essayé d'expliquer la réalité des immigrés par une analyse sociologique basée sur l'analyse qualitative dans un contexte socio-professionnel¹. Cet auteur a opté pour l'observation participante et par l'enquête empirique, incitant toujours ses étudiants à aller sur le terrain pour collecter plus de données empiriques.

Il a mis un processus standard sur lequel chaque immigré doit passer par l'empiricité. C'est ce qu'on appelle « la théorie du cycle des relations interethniques »

Ce cycle comprend quatre étapes :

- **Compétition** : l'immigré est confronté au début de son installation à une certaine compétition justifiée avec ses homologues anciens « immigré » et parfois de la même communauté. Chacun essaie de prouver sa place et ses capacités dans le travail et surtout d'arracher un statut sociale et une reconnaissance dans la société d'accueil. La compétition est un processus inconscient dans le contexte des conflits.
- **Conflits** : Il structure les relations entre les groupes et met en valeur les formes de solidarité envers les personnes dominées. Dans ce cas, le conflit est parfois positif car il permettra aux nouveaux migrants d'être acteurs et participer à la politique du pays d'accueil. Les individus s'organisent pour régler le conflit avec les responsables administratifs. C'est pour cette raison que le conflit est conscient et ouvert.
- **Accommodation** : c'est une période instable où la stabilité de l'immigré est encore fragile. Dans cette étape, il essaie de s'ajuster aux causes du conflit et de s'adapter à cette situation.

¹ R.Park cité par Denys Cuche, « Développement de la sociologie des migrations aux Etats- Unis », page 8, version en ligne disponible sur ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Chicago.pdf consulté le 28-08-2015

- **Assimilation** : C'est l'étape où l'immigré fait un compromis culturel c'est-à-dire, accepte la culture de la société d'accueil et non pas de renoncer à la sienne. L'immigré opte pour conserver sa culture, en participant à celle du pays qui l'accueille. Selon un processus d'interaction qui prend du temps dans les différents départements, on doit bénéficier des développements de la société d'origine.

Partie pratique

Chapitre IV :

Présentation de l'organisme
d'accueil et les étapes de la
recherche sur le terrain

Dans le cadre de notre travail sur les nouvelles implications du concept entrepreneuriale dans l'Algérie d'aujourd'hui nous avons été confrontés aux trois différents organismes d'aide à la création d'entreprises : ANSEJ, CNAC, ANGEM.

Section 01 : présentation des organismes d'aide à la création d'entreprise

1-1- ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes :

Le dispositif ANSEJ s'adresse aux jeunes chômeurs situés dans la tranche d'âge 19-35 ans , Lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans, jouissant d'une qualification professionnelle en relation avec l'activité projetée et capable de mobiliser un apport personnel déterminé pour le financement du projet.

Missions de l'ANSEJ :

- soutien, conseil et accompagnement des jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mise à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Créer une banque de projets.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, cnas...)
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.
- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs.

Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création d'activité.

Objectifs :

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises.
- Création d'activité et de richesse.
- Création d'emplois durables.
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif.
- Développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.
- Le projet d'entreprise peut porter soit sur la création d'une entreprise nouvelle soit sur l'extension d'activité à partir d'une entreprise existante.
- Il y a lieu de souligner que les pouvoirs publics ont pris la décision de réserver à hauteur de 20% de la commande publique au profit des micro-entreprises.
- Le dispositif ANSEJ propose un large éventail de prestations aux porteurs de projets qui se présentent.

Les prestations proposées par l'ANSEJ :

Ces prestations s'étalent sur toutes les étapes de formulation et de lancement du projet, elles sont assurées par des équipes d'accompagnateurs à partir des antennes ou annexes réparties à travers les 48 wilayas du pays.

Au stade de la formulation du projet, l'information, l'orientation et le conseil sont prodigués pour déboucher sur la formulation du projet sous la forme d'un business plan (ou étude technico-économique) qui est soumis à la validation d'un Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets (CSVF), chargé de se prononcer sur l'éligibilité du projet.

Après la validation du projet, et préalablement à la mise en place du financement de son projet, le candidat doit choisir la forme juridique de sa future entreprise, compléter son dossier de financement et bénéficie obligatoirement d'une formation aux techniques de gestion d'entreprises.

Au stade de son entrée en exploitation et de sa montée en puissance, le projet fait l'objet d'un appui en termes de suivi. Des visites régulières sont effectuées

pour appuyer la familiarisation des nouveaux entrepreneurs au monde de l'entreprise, leur offrir les conseils utiles, opérationnels et fonctionnels, à même d'augmenter leurs chances de réussite.

Les modes de financement proposés par l'ANSEJ :

L'ANSEJ propose deux formules de financement pour un coût global de l'investissement qui ne peut dépasser 10 millions de DA : un financement triangulaire et un financement mixte.

/	Financement triangulaire	Financement mixte
Apport personnel	1% à 2%	71% à 72%
Prêt sans intérêt ANSEJ	29% à 28%	29% à 28%
Crédit bancaire	70%	Néant

De 0 à 5 Millions de dinars, l'apport personnel est de 1% du montant du projet.

Plus de 5 Millions de dinars, l'apport personnel est de 2% du montant du projet.

Deux types d'aides financières sont accordés sur deux (02) phases :

5.1- Phase réalisation :

Durant cette phase, les aides financières prévues portent sur des prêts ANSEJ sans intérêt et des bonifications de taux d'intérêt pour les crédits bancaires.

En phase réalisation, des avantages fiscaux sont accordés à la micro entreprise:

Application du taux réduit de 5% en matière de droit de douanes pour les biens d'équipement importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières.

Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micros entreprises.

Les prêts ANSEJ sans intérêt :

Prêt ANSEJ sans intérêt pour	Observations
1. L'investissement	variable selon le montant de l'investissement
2. L'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités ambulantes de service et d'artisanat de métiers	500.000 DA réservés aux diplômés de la formation professionnelle dans les spécialités plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile;
3. La prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires;	500.000 DA
4. La prise en charge du loyer des locaux destinés à la création de cabinets groupés	Un montant qui ne saurait dépasser 1.000.000 DA au profit des diplômés de l'enseignement supérieur dans les spécialités médical, auxiliaires de justice, expertise comptable, commissariat aux comptes, comptables agréés, bureau d'études et de suivi des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique;

NB : Les prêts sans intérêt 2, 3 et 4 ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant un financement triangulaire faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le promoteur, et uniquement pour la phase de création d'activité.

5.1.2 Les bonifications de taux d'intérêt bancaire :

La bonification de taux d'intérêt bancaire, portée à 100% accordés par le truchement du financement triangulaire proposé par l'ANSEJ est prise en charge totalement par le budget de l'Etat pour tous les secteurs,

(*)Agriculture, pêche, bâtiment et travaux publics, hydraulique et industrie de transformation

5.2- Phase exploitation :

En phase d'exploitation, des avantages fiscaux sont accordés à la micro entreprise:

- Exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et micro-entreprises lorsqu'ils interviennent dans la restauration des biens culturels.
- Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions;(Pour une période de trois (03) ans ou six (06) ans pour les hauts plateaux et les zones spécifiques , et dix(10) ans pour le sud).

Exonération totale de l'impôt forfaitaire unique (IFU), à compter de la date de sa mise en exploitation;(Pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité ou six (06) ans pour zones spécifiques , et dix (10) ans pour le sud).

Prorogation de deux (02) années de la période d'exonération lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée.

A la fin de la période d'exonération de l'impôt forfaitaire unique (IFU), la micro entreprise bénéficie d'un abattement fiscal de :

- 70 % durant la première année d'imposition.
- 50 % durant la deuxième année d'imposition.
- 25 % durant la troisième année d'imposition.

5.3 Les investissements d'extension :

Les deux modes de financement obéissent à la même structure que celle en vigueur pour l'investissement de création

	Financement triangulaire	Financement mixte
Apport personnel	1% à 2%	71% à 72%
Prêt sans intérêt ANSEJ	29% à 28%	29% à 28%
Crédit bancaire	70%	Néant

Par ailleurs, les aides financières et les avantages fiscaux accordés au titre de la création de la micro entreprise s'appliquent à l'extension des capacités de production, mis à part les trois aides supplémentaires: cabinets groupés, aide au loyer et véhicule-atelier.

Le Fonds de caution mutuelle de garanties risques/crédits jeunes promoteurs :

Ce fonds a été créé pour conforter davantage les banques dans la prise des risques inhérents au financement des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ.

La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de l'ANSEJ au 2ème rang.

L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque.

Les adhérents au Fonds sont d'une part, les banques ayant accordé des crédits

pour la création de micro entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ, et d'autre part, les jeunes promoteurs ayant opté pour la formule de financement triangulaire pour réaliser leurs projets.

Le promoteur adhère au Fonds de garantie a posteriori une fois le crédit bancaire, le versement personnel et le virement du Prêt non rémunérés (PNR) effectué. La cotisation est de 0,35% du montant du crédit accordé par la banque.

1-2- CNAC : LA Caisse Nationale d'Assurance Chômage :

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou «d'amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS), la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de missions nouvelles qui lui sont confiées par les pouvoirs publics :

L'indemnisation du chômage :

A partir de 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 – soit 94% du total des allocataires admis - ont épuisé leurs droits à la fin 2006.

Les allocataires en situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en CDD ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS¹, une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

Les mesures actives :

A partir de 1998 et jusqu'en 2004, la CNAC met en œuvre, les mesures actives destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires que sont l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel

¹ **Politique d'ajustement structurel** : préconisée par le Fonds monétaire international

spécialement recruté et formé – les conseillers animateurs – et dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipements également destinés à cette fin. C'est ainsi que les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- 11.583 chômeurs ont été formés par les conseillers animateurs aux techniques de recherche d'emploi.
- 2.311 chômeurs ont été accompagnés dans la création de leurs micro-entreprises.
- 12.780 chômeurs ont suivi, à partir de 1998, des formations destinées à leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications en vue d'accroître leurs chances de réinsertion dans la vie professionnelle.
- Depuis 2004, en présence des faibles entrées à l'assurance chômage, l'activité de formation reconversion est en voie d'être réorientée vers les besoins des chômeurs promoteurs ainsi que des entreprises qui s'inscriront dans les mesures de promotion de l'emploi.

L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans :

Dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de l'application du programme du président de la République consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans et ce jusqu'à juin 2010 .

Dès 2010 de nouvelles dispositions ont permis à la population âgée de 30 à 50 ans d'accéder à ce dispositif plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5 millions de DA ainsi que la possibilité de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité.

1-3- ANGEM : Agence Nationale de Gestion des Micro-crédits :

Outil de lutte contre la précarité, le micro-crédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus.

Lancé pour la première fois en Algérie en 1999, le micro-crédit a permis la création de plus de 150.000 activités dans différents secteurs. Il n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets. Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie». Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit», créée par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004.

1. L'ANGEM et ses missions :

Issue des recommandations faites lors du séminaire international de décembre 2002 sur « L'expérience du Micro crédit en Algérie » qui a regroupé un nombre important d'experts de la micro finance, l'Agence Nationale de gestion du Micro crédit « ANGEM » a été créée par le décret exécutif N° 04-14 du 22 Janvier 2004, modifié.

2. Objectifs globaux :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine.
- La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus.
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistantat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

L'ANGEM représente un instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité.

Ses principales missions sont celles de :

- Gérer le dispositif du micro-crédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro-crédit dans la mise en œuvre de leurs activités.
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leur sont accordées.
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers des charges qui les lient à l'Agence.
- Assister les bénéficiaires du micro-crédit, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets.

3. Organisation de l'ANGEM

L'Agence est dotée d'une structure dénommée « Fonds de Garantie Mutuelle des Micro Crédit – F.G.M.MC », qui a pour mission de garantir les micro crédits accordés, par les banques et établissements financiers adhérents au Fonds, aux promoteurs ayant obtenu une notification des aides de l'Agence.

Aussi, et à l'effet d'assurer les missions qui lui sont confiées, l'Agence a adopté un modèle d'organisation décentralisée : 48 Coordinations de Wilaya couvrant l'ensemble du territoire du pays, soutenues par des cellules d'accompagnement au niveau de chaque Daïra. Le Fonds de garantie F.G.M.M.C est représenté au niveau de chaque coordination par un cadre chargé d'études.

Un lien fonctionnel entre la Direction Centrale et les démembrements locaux (Coordinations) est assuré par l'Antenne Régionale. Structure chapotant une moyenne de cinq (05) coordinations, elle assure les rôles de coordination, de consolidation et de suivi des activités. Un réseau de 10 Antennes Régionales couvre l'ensemble des coordinations de wilayas.

Cette organisation représente un modèle idoine pour le travail de proximité et la réduction des délais nécessaires pour des prises de décisions rapides et adéquates.

Section 02 : les étapes de la recherche sur le terrain

2-1-La Pré-enquête :

Selon Grawitz Madeleine la pré-enquête est : « une enquête portant sur nombre d'enquêtés ou document pour essayer les hypothèses et le questionnaire avant d'entreprendre l'enquête elle-même »¹

Notre pré-enquête s'est déroulée officiellement durant le mois de mars 2015 et elle a duré à quelques jours près pendant une semaine auprès de la population entreprenante des wilayas Bejaia et Bouira mais dans un souci de transparence on doit souligner qu'elle a duré plus longtemps depuis notre prise de décision du choix de thème jusqu'au début de nos stages.

Suite à cela on a accumulé les rencontres avec des entrepreneurs avec qui on a eu des entretiens généraux sur la phase création et la phase pré-crédation de leurs entreprises, de leurs difficultés, et de leurs points de vue sur l'émigration avant et après la création de ces entreprises.

Sur ce nous avons récolté assez d'informations pour consolider notre questionnaire ainsi que pour supprimer ou rajouter des questions au fur et à mesure.

2-2- Les Problèmes rencontrés :

Selon QUIVY : « Chaque recherche est un processus de découverte qui se déroule dans un contexte particulier au cours duquel le chercheur est confronté à des contraintes »²

Notre recherche n'échappe pas à cette règle nous avons été confrontés à plusieurs problèmes tel que :

L'indisponibilité de certains entrepreneurs vue leur agendas.

L'indisponibilité des informations : « le refus du dispositif ANSEJ Bejaia de nous fournir des données ».

¹ GRAWITZ Madeline, méthodes des sciences sociale, 11em éd Dalloz, Paris, 1990, P 17.

² QUIVY Raymond, Manuel de recherche en sciences sociales, éd Dunod, Paris, 1995, P 15.

La non-collaboration de certains entrepreneurs.

2-3- L'enquête :

Notre enquête de terrain a débuté au sein même du dispositif ANSEJ avec un échantillon assez restreint d'enquêtés. Et un autre groupe de personnes faisant partie de notre cercle de connaissance, ces deux groupes même nous ont orienté vers d'autres entrepreneurs potentiellement compatibles avec nos critères de sélection des enquêtés. Compte tenu de la nature de travail et du planning serré de notre échantillon d'enquête cela rendait la distribution et la collecte des questionnaires partiellement difficile.

Section 03 : méthode et technique de collecte de données

VI-Méthode et technique utilisée :

Afin de mener une recherche, une méthode et une technique adéquate au sujet de recherche sont nécessaires.

D'après GRAWITZ « la méthode de recherche est un ensemble des opérations par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie, elle dicte surtout de façon concrète d'envisager la recherche, mais ceci de façon plus ou moins impérative, plus ou moins précise, complète et systématisée »¹.

A-1-La méthode utilisée :

Nous avons adopté la méthode quantitative jugée plus convenable pour mesurer l'influence, l'affection et l'impact que joue l'entrepreneuriat sur le phénomène de l'immigration, car selon Angers Maurice « ...c'est un ensemble de procédures qui visent d'abord à mesurer le phénomène d'étude. Les mesures peuvent être ordinaires du genre (plus grand ou plus petit que), ou numériques avec usage de calculs. La plus part des recherches en sciences humaines utilisent la mesure, il en est ainsi quand on fait usage d'indices, de taux, de moyennes, ou plus généralement d'outils que fournit la statistique »²

A-2- La technique utilisée :

C'est « Une interrogation globale, composée d'un ensemble de questions posées à des interlocuteurs sélectionnés »³

Et pour mieux cerner notre sujet de recherche on a choisi le questionnaire comme technique adéquate. Notre questionnaire est composé de 3 axes

¹ GRAWITZ, M, **méthodes des sciences sociales**, 4^e édition, Dalloz, Paris, 1979, P344.

² ANGERS Maurice, **Initiation à la méthodologie des sciences sociales**, éd Casbah, Alger, 1997, P 408.

³ BOUVRANT .S, **communication et santé et action sociale**, éd Nathan, Paris, 2000, P 27

essentiel, le premier concerne les questions d'identification. Le deuxième axe est intitulé questions relatives à l'entrepreneuriat et enfin le troisième axe concernant les questions relative à l'émigration.

VII- l'échantillonnage :

Dans n'importe quelle recherche deux facteurs doivent être considéré pour déterminer le type d'échantillonnage à utiliser : la faisabilité et le coût.

Selon ANGERS : « l'échantillonnage est un ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon »¹

B-1- L'échantillon :

Vue notre population d'étude on a opté pour un échantillonnage non probabiliste qui selon ANGERS est « un type d'échantillonnage où la probabilité qu'un élément d'une population soit choisi pour faire partie de l'échantillon n'est pas connue et qui ne permet pas d'estimer le degré de représentativité de l'échantillon ainsi constitué »²

Tri boule de neige :

« Procédé non probabiliste d'échantillonnage aidé d'un premier noyau d'individus de la population qui nous conduisent à d'autres éléments qui font de même et ainsi de suite »³

Ce sont les individus de la population de recherche qui nous ont aidés à constituer l'échantillon, on a procédé de cette façon parce que le milieu est peu connu et qu'il est relativement fermé.

Notre échantillon contient 74 entrepreneurs répartis dans les wilayas de Bejaia et Bouira comme suite : 40 entrepreneurs à Bejaia et 34 à Bouira correspondant à 44 hommes et 30 femmes, travaillant dans différents secteurs d'activité.

¹ ANGERS Maurice, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, éd Casbah, 1997, P 229.

² ANGERS Maurice, op, Cit. P 229.

³ ANGERS Maurice, op.cit. P 258.

B-2-Les caractéristiques de la population d'étude:

On a reparti l'ensemble des enquêtés selon : le genre, la situation familiale, l'âge, le niveau d'instruction et la catégorie socio-professionnelle.

Tableau N°01 : la répartition des enquêtés selon le genre :

Genre :	Nb. Cit :	Fréquence :
Hommes	44	59.5%
Femmes	30	40.5%
Totale :	74	100%

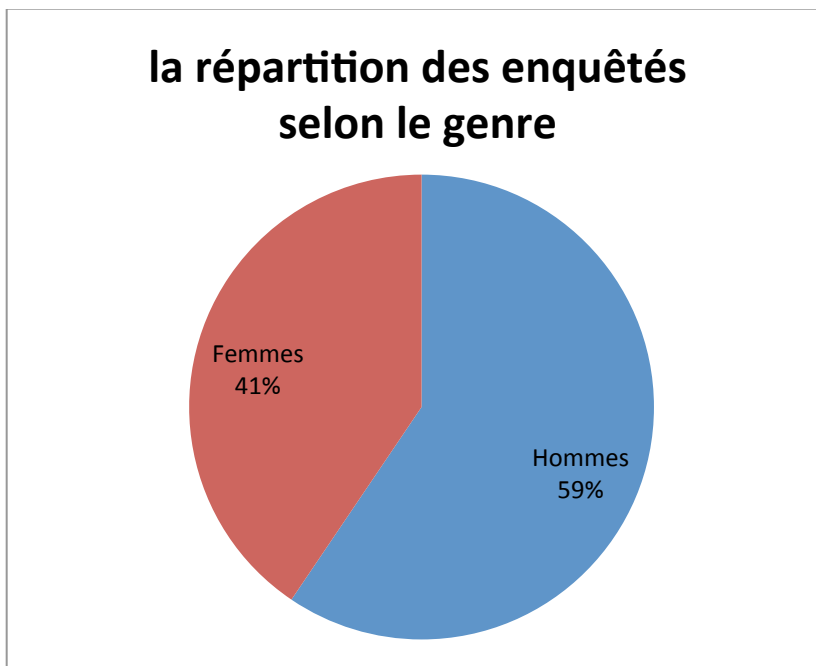


Figure N°01 : la répartition selon le genre.

D'après le tableau N°01 et le diagramme à secteur, nous convenons que le nombre d'enquêtés hommes est légèrement plus haut que celui des femmes.

Le nombre de femmes entrepreneurs est en hausse systématique cela est dû à l'influence étrangère, l'influence des medias, le niveau de scolarité ainsi qu'aux nouvelles lois votés pour les femmes. Mais cela peut également être la conséquence d'un nouveau phénomène qui fait son apparition celui où les hommes utilisent leurs : femmes ou leurs filles comme des prête-noms.

Tableau N°02 : La répartition selon la situation familiale :

Situation familiale	Nb. Cit :	Fréquences :
Célibataire	28	37.8%
Marié	32	43.3%
Divorcé	4	5.4%
Veuf (Ve)	10	13.5%
Totale	74	100%

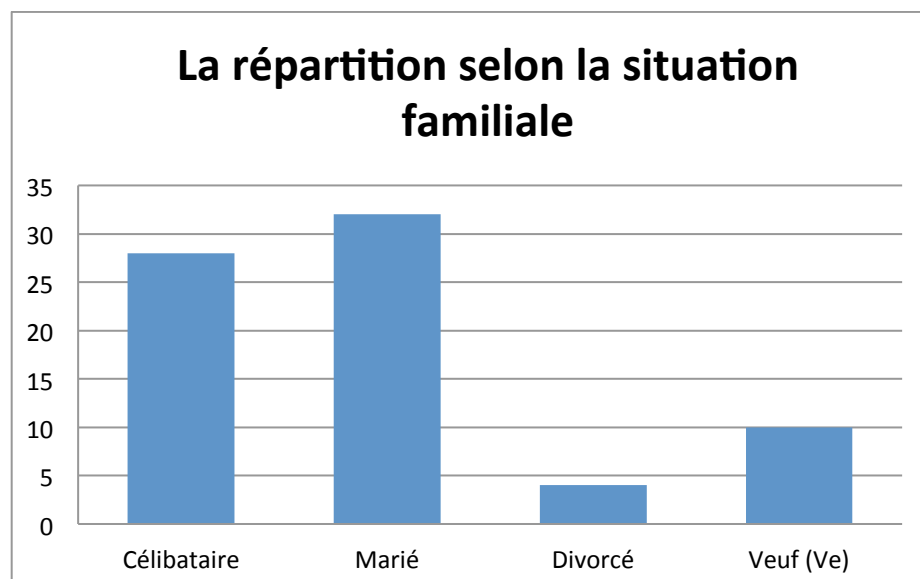


Figure N°02 : La répartition selon la situation familiale.

Le tableau N°02 et l'histogramme : démontrent que la plus part des entrepreneurs sont mariés cette catégorie est dégagé du service militaire est plus encline a supporté une charge de travail élevé compte tenu de sa stabilité morale. Cela renvoie aussi à un schéma psychologique : les mariés sont plus stables et sont plus encouragé, car ils doivent subvenir aux besoins de leurs familles.

Suivis par une fréquence élevée des célibataires qui vont bientôt rejoindre la catégorie précédente et se préparent déjà à fonder leurs familles et ont déjà conscience du coût élever de la vie.

Tableau N°03 : La répartition selon l'âge :

Classe d'âge :	Nb. Cit :	Fréquence :
Moins de 20ans	8	10.8%
Entre 20 et 30 ans	28	37.8%
Entre 31 et 40 ans	16	21.6%
Entre 41 et 50 ans	18	24.4%
Plus de 50 ans	4	5.4 %
Totale :	74	100 %

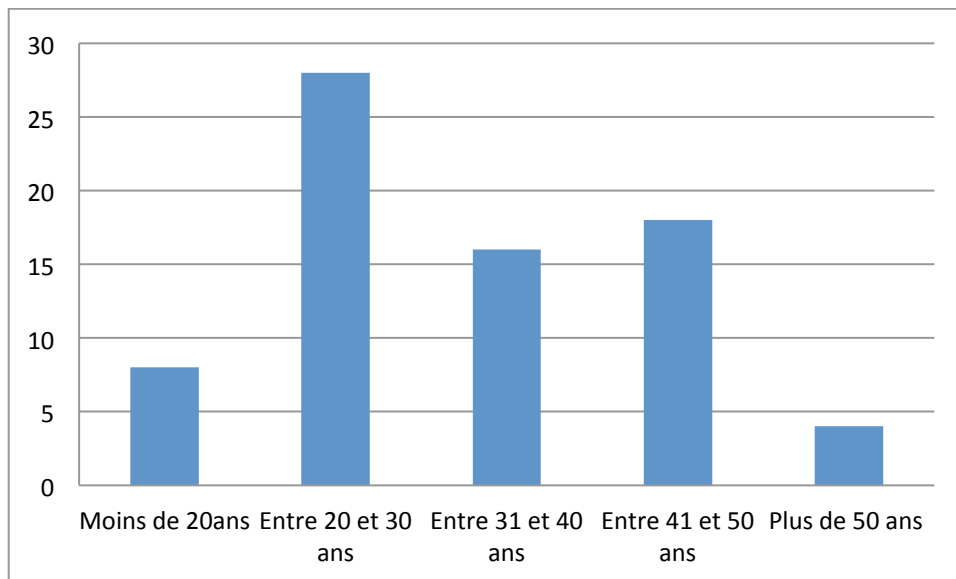


Figure N°03 : La répartition selon l'âge.

D'après le tableau et l'histogramme, il s'avère que la catégorie la plus dominante est celle comprise entre 20 et 30 ans ce qui s'explique par le fait que les jeunes sont de plus en plus attiré par la création d'entreprise ce qui renvoie à un autre schéma psychologique : qu'ils ont envie de s'affirmé, ce que HH une jeune femme marié nous a affirmé lors de notre prés enquête « j'aimerais leur prouver que malgré notre jeune âge à moi et mon mari qu'on est capable ! Et qu'on fera peut-être mieux que nos aînés ».

Mais la tranche d'âge 31 à 50ans aussi a une fréquence élevé ce qui s'explique par la stabilité et la maturité de cette population c'est l'âge moyen de fonder une famille et de subvenir à leurs besoins ce qui renforce l'esprit entrepreneuriale, aussi que cette catégorie a déjà fini ses études et déjà dégagé du service militaire pour les hommes.

Quant aux catégories moins de 20ans et plus de 50ans leur fréquence est basse car les moins de 20ans ont recourt à d'autre solutions ou bien se considèrent encore jeunes pour le marché du travail et les plus de 50ans sont en âge de retraite.

Tableau N°4 : La répartition selon le niveau d'instruction :

Niveau d'instruction	Nb. Cit :	Fréquences :
Ne veut pas répondre	12	16.2
Sans diplôme	2	2.7
Primaire	2	2.7
Secondaire	12	16.2
Universitaire	26	35.1
BTS, Diplôme professionnel	20	27.1
Totale :	74	100

D'après le tableau il est clair que la plupart des enquêtés ont un niveau universitaire cela est dû à la saturation du marché de travail et les problèmes rencontrés par les nouveaux diplômés dans le monde du travail qui exige de l'expérience ce qui pousse ces derniers à se tourner vers la création d'entreprise.

Et pour les mêmes raisons on trouve un pourcentage élevé dans les catégories secondaires et diplômes professionnels, les dispositifs d'aide à la création d'entreprise exigent un diplôme.

Mais aussi avec les lois sur l'éducation et l'influence médiatique il est quasi-impossible de ne pas faire d'étude cela car les personnes sans qualifications sont exploitées pour un salaire très bas sans assurance. Alors le moyen le plus simple c'est d'obtenir des diplômes ce qui déverrouille plus d'opportunités.

Tableau N°5 : La répartition selon les catégories socio-professionnel :

Catégorie socio-professionnel :	Nb. Cit.	Fréquences :
Agriculture	2	2.7%
Commerce, artisanat et chef d'entreprise	8	10.8%
Bâtiment	6	8.1%
Restaurent, café	2	2.7%
Hydraulique	4	5.4%
Agro-alimentaire	14	18.9%
Bois, papier	1	1.3%
Electricité	3	4.2%
Textile	8	10.8%
Transport	2	2.7%
Autre	24	32.4%
totale	74	100%

D'après les résultats du tableau on constate que nos enquêtés se sont diversifier dans différentes catégories socio-professionnel : surtout dans l'agro-alimentaire le textile et le commerce ce qui s'explique par la croissance démographique que connait le pays et les besoins sans cesse croissant de la population. Ainsi que le besoin des entrepreneurs de conquérir de plus en plus de secteurs.

Mais on constate aussi une fréquence biens élevé (32.4% dans autre) dans différentes autres catégories : tel que la métallurgie, les hydrocarbures, les

services...etc. Mais qui ne sont pas pour autant cités individuellement car ces catégories se chiffrent par une fréquence de 1.4% par secteur d'activité.

Chapitre V :
Analyse et interprétation des
résultats

Section 01 : Interprétation des résultats

1- Interprétation de données liées à la 1^{ère} hypothèse :

Tableau N°6 : La répartition selon travail antérieur en entreprise :

Travail antérieur en entreprise	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	42	56.7%
NON	32	43.3%
Totale	74	100%

Tableau N°7 : La répartition selon la durée de ce travail en entreprise :

Durée :	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponses	32	43.2%
Entre 1 et 5 ans	24	32.4%
Entre 5 et 10 ans	14	18.9%
Plus de 10 ans	4	5.5%
totale	74	100%

A travers le tableau N°6 on constate que la majorité des enquêtés a déjà travaillé en entreprise avec une moyenne variante entre 1 et 5 ans.

Ce tournement vers l'entrepreneuriat est dû à la crise du marché du travail, la baisse dans le taux de recrutement voir aussi le gèle totale dans certains domaines. Mais le fait d'avoir déjà travaillé en entreprise est dû à l'âge des enquêtés et la découverte tardive de la vocation entrepreneuriale (voir tableau N°3)

Tableau N°8 : La répartition selon le motif de création d'entreprise :

Motif de création	Nb. Cit :	Fréquences :
Acquérir une indépendance	22	29.7%
Changer de rang social	20	27.1%
Exploiter un savoir faire	13	17.6%
Mettre en pratique une idée	14	18.9%
Autres	5	6.7%
totale	74	100%

D'après les résultats du tableau il s'avère que les raisons principales qui ont poussé ces entrepreneurs à créer leurs entreprises sont : d'acquérir une indépendance et de changer de rang social cela pour des raisons purement économiques, cela pour augmenter leur niveau de vie. Mais cela n'empêche pas d'autres de vouloir simplement exploiter un savoir-faire ou bien de vouloir mettre en pratique une idée.

Tableau N°9 : La répartition selon l'âge de l'entreprise :

L'âge de l'entreprise	Nb. Cit :	Fréquence :
En phase de création	8	10.8%
Moins d'un an	32	43.2%
Entre 2 et 3 ans	12	16.2%
Entre 3 et 5 ans	10	13.6%
5 ans et plus	12	16.2%
totale	74	100%

Le tableau souligne que la plupart des entreprises créées datent de moins d'un an ce qui s'explique par le fait que la plupart des entrepreneurs ont créés leurs entreprises suites à la réussite de leur entourage. Et le succès que connaissent les différents dispositifs d'aide à la création, suite aussi à la crise économique qui a paralysé le recrutement dans les entreprises publique et la pratique de pistonnage dans les entreprises privés.

Tableau N°10 : La répartition selon la réalisation d'une étude de marché :

Réalisation d'une étude du marché	Nb. Cit :	Fréquence :
OUI	18	24.4%
NON	28	37.8%
Pas Vraiment	28	37.8%
totale	74	100%

La plupart des enquêtés selon les résultats du tableau ci-dessus n'ont pas réalisés une étude de marché ou bien ne l'ont pas réalisé de manière minutieuse selon les règles, cela étant dû au fait que ce ne soit pas une opération des plus courantes, et à la difficulté d'obtention d'informations. Quant aux enquêtés qui se sont tourné vers le dispositif ANSEJ cette opération est fourni par ce dernier dans certaines Wilayas notamment Bouira.

Tableau N°11 : La répartition selon l'obtention de l'aide à la création:

Obtention d'aide	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	66	89.2%
NON	8	10.8%
Totale	74	100%

Tableau N°12 : La répartition selon le type d'aide reçut :

Type d'aide	Nb. Cit :	Fréquences :
Aucune	8	10.8%
Famille	33	44.6%
Amis	10	13.5%
ANSEJ	15	20.3%
ANGEM	1	1.3%
CNAC	4	5.4%
Autre	3	4.1%
Totale	74	100%

Le tableau N°11 démontre que les créateurs d'entreprise ont reçus une aide pour la plupart étant de la part de la famille et des amis cela vue qu'il n'y a pas d'intérêt à reverser à ces derniers, qu'il n'y est pas non plus de délais d'attente avant de disposer du capitale ,et le délais de remboursement est flexible ensuite la fréquence la plus élevé est celle de l'ANSEJ étant donné la tranche d'âge la plus élevé parmi les créateurs (référez au tableau N°01).

Notons aussi que la fréquence de réponse avec la mention aucune est très faible cela à cause de la crise économique qui paralyse cette démarche, en rendant la tache de rassembler un capitale très difficile.

Tableau N°13 : La répartition selon les difficultés rencontrées :

Difficultés rencontrées	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	69	93.2%
NON	5	6.8%
Totale	74	100%

Tableau N°14 : La répartition selon le type de difficultés rencontrées :

Types de difficultés	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponses	5	6.8%
Administratifs	21	28.4%
Financiers	32	43.2%
Sociales	6	8.1%
Lié au marché du travail	7	9.4%
Privé	3	4.1%
totale	74	100%

Selon les tableaux N°13 et N°14 les enquêtés ont rencontrés des problèmes pour la plupart financiers cela étant dû à la crise économique qui a touchée tous les secteurs d'activité. Ensuite la fréquence la plus élevé étant des problèmes administratifs cela à cause des papiers et des formulaires à fournir qu'engendre la création d'entreprise. Mais des problèmes lié au marché du travail malgré leurs faible fréquences sont aussi important, cela voudrai dire que soit : il y a des secteurs saturés au point de rencontrés des problèmes de

marchés de travail en soi-même, soit, qu'il y est des secteurs qui n'engendrent pas de bénéfiques. Quant aux problèmes sociaux et privé cela concerne plus les femmes entrepreneurs vue leurs récente ascension dans le monde du travail ce qui pose un problème culturel pour les hommes qui l'entourent.

Tableau N°15: La répartition selon la condition de durée des problèmes :

Les problèmes ont-ils durés	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponse	3	4.1%
OUI	24	32.4%
NON	47	63.5%
Totale	74	100%

Tableau N°16 : La répartition selon la durée temporel des problèmes:

Durée temporel	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponse	5	6.8%
Entre 1 et 6 mois	38	51.3%
Entre 6 et 12 mois	11	14.9%
Toute la période création	7	9.4%
Durent encore	13	17.6%
Totale	74	100%

D'après le tableau N°15 la plupart des entrepreneurs qui ont rencontrés des problèmes ont jugés qu'ils n'ont pas durés dans le temps, et le tableau N°16 démontre que ces problèmes ont durés pour la plupart entre 1 et 6 mois ce qui est relativement court pour des problèmes de création d'entreprise, ce délais relève aussi du délai d'attente en phase création des dispositifs d'aide. Néanmoins la volonté gouvernementale d'encourager l'entrepreneuriat facilite les procédures.

2- Interprétation de données liées à la 2^{ème} hypothèse :

Tableau N°17 : La répartition selon le fait de travailler avec des étrangers :

Travailler avec des étrangers	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	46	62.2%
NON	28	37.8%
Totale	74	100%

Le tableau démontre que la plupart des entrepreneurs travaillent avec des étrangers ce qui s'explique après la crise économique qui ne garantit pas les mises d'investissement la vague d'investisseurs étrangers se sont redirigés vers l'Algérie, encouragé par la croissance économique que connaît le pays, la facilité des procédures, et l'opportunité de travail surtout dans les nouveaux grands projets qu'entame le pays tel que l'autoroute est-ouest qui favorise la migration chinoise et offre une opportunité de travail des sociétés italiennes.

Tableau N°18:La répartition selon le fait d'avoir vécu à l'étranger :

Vécu à l'étranger	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	30	40.5%
NON	44	59.5%
Totale	74	100%

La majorité des enquêtés n'ont pas vécu à l'étrangers ce que montre le tableau N°18 par une fréquence de 59.5%. Mais la fréquence de la mention oui est établit à 40.5% les mêmes émigrants qui ont fuis le pays après la vague de terrorisme qu'a connu le pays dans les années 90.

Tableau N°19 : La répartition selon le motif pour lequel ceux qui ont vécu à l'étranger ont préférés rentré :

Motif du retour	Nb. Cit :	Fréquences :
Crise	4	13.3%
Famille	4	13.3%
Vie-privé	14	46.7%
Autre	8	26.7%
Totale	30	100%

Le tableau N°19 démontre que la fréquence la plus élevée est vie privée d'un taux de 46.7% ce qui démontre que ceux qui sont rentrés l'ont fait pour des raisons d'ordre privé. Néanmoins des raisons tel que crise économique ou encore famille ne sont pas négligeable, d'un taux de 13.3% ces raisons ont affecté beaucoup parmi nos enquêtés.

Tableau N°20 : La répartition selon le fait d'avoir pensé à l'émigration avant l'entrepreneuriat :

L'émigration comme 1ère solution	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	60	81.1%
NON	14	18.9%
Totale	74	100%

Le tableau démontre que 86.5% des enquêtés ont pensés à l'émigration avant l'entrepreneuriat cela à cause de la crise de l'emploi qu'a connu l'Algérie, mais aussi la crise économique et les différents problèmes sociaux tel que la hausse des prix, le chômage, la violence...etc.

Les jeunes sont séduits par l'idée de réussir ailleurs et cela à cause de l'influence médiatique : la télévision la presse et surtout internet et les différents réseaux sociaux qui montrent une manière de vivre enjoliver et facile. Quant aux 18.9% qui ont répondu ne pas avoir pensé à l'immigration avant l'entrepreneuriat sont soit issu d'un milieu aisé soit occupaient déjà un poste de travail important avant de créer leurs entreprises.

Tableau N°21 : La répartition selon la raison pour laquelle être rester :

Raisons	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponse	10	13.5%
Famille	25	33.8%
Non obtention de visa	9	12.2%
Problèmes financiers	4	5.4%
Tournés vers l'entrepreneuriat	14	18.9%
Autre	12	16.2%
Totale	74	100%

Les entrepreneurs qui ne sont pas partis sont restés à cause de la famille pour une fréquence de 33.8%. La fréquence de ceux qui se sont tourné vers l'entrepreneuriat n'est pas négligeable non plus avec un totale de 18.5%, cette fréquence est relativement récente, car l'initiative entrepreneuriale est aussi récente dans le pays.

Tableau N°22 : La relation entre le genre d'aide reçu et l'intention d'immigration avant la création d'entreprise:

L'intention d'immigration le genre d'aide	OUI	NON	TOTALE
Aucune	6 75%	2 25%	8 100 %
Famille	28 84.85%	5 15.15%	33 100 %
Amis	8 80%	2 20%	10 100 %
ANSEJ	13 86.67%	2 13.33%	15 100 %
ANGEM	0 0%	1 100%	1 100 %
CNAC	3 75%	1 25%	4 100 %
Autre	2 66.67%	1 33.33%	3 100 %
TOTALE	60 81.08%	14 18.92%	74 100 %

A travers notre étude sur l'intention d'émigration il s'est avéré que 81% de nos enquêtés ont répondu avoir pensé à l'immigration comme première solution avant l'entrepreneuriat, eux même qui ont eu des difficultés et ont eu recours à l'aide pour la création de leurs entreprises (revoir tableaux N°13 et N°11 comme suite)

Il s'avère aussi que 46.67% des enquêtés qui ont répondu favorable à l'intention d'immigré avant l'entrepreneuriat ont eu recours à la famille pour l'aide à la création ce qui s'explique par la diminution de contraintes par

rapport au prêts auprès des Banks, la diminution voir même l'absence de délai d'attente et une absence totale d'intérêt au remboursement.

Suivit de ceux qui ont eu recours aux différents organismes d'aide à la création d'un taux de 26.67% expliquer par les avantages fiscaux qu'offrent ces derniers ce qui attire les créateurs d'entreprise vers eux, surtout ceux qui ont eu recours à l'ANSEJ d'un taux de 21.67% ce qui s'explique par la tranche d'âge relativement jeune des enquêtés (revoir tableau N°3).

Quant aux enquêtés qui ont répondu ne pas avoir pensé à l'immigration avant l'entrepreneuriat le taux est relativement bas 18.92% (revoir tableau N°20) et ces enquêtés ont eu recours à différents moyens pour la création de leurs entreprises à des taux relativement bas aussi.

Tableau N°23 : La répartition selon le fait d'avoir déjà quitté le territoire :

Déjà quitter le territoire	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	50	67.6%
NON	24	32.4%
Totale	74	100%

Tableau N°24 : La répartition selon la position dans le temps d'avoir quitté le territoire :

Quand	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponse	24	32.5%
Avant la création de l'entreprise	34	45.9%
Après la création de l'entreprise	16	21.6%
Totale	74	100%

Il s'avère que 67.6% des enquêtés ont déjà quitté le territoire d'après le tableau N°23 et le tableau N°24 démontre que ce départ s'est fait avant la création de leurs entreprises et ce parce qu'après ils ont été absorbé par leurs travaux depuis, ou bien qu'ils n'ont plus le temps.

Quant à ceux qui sont reparti depuis l'ont fait pour des raisons majoritairement a la recherche de nouveau produits, ou pour s'accorder des vacances maintenant que leurs situation économique s'est améliorer

Tableau N°25: La répartition selon le motif pour lequel avoir quitté le territoire :

Motif	Nb. Cit :	Fréquences :
Non-réponse	24	32.4%
Affaires	11	14.9%
Vacances	16	21.6%
Soins	5	6.7%
Famille	9	12.2%
Autre	9	12.2%
Totale	74	100%

Le motif le plus récurrent pour ceux qui ont déjà quitté le territoire c'est les vacances ou les affaires car avec les perspectives qu'ouvre l'entrepreneuriat de nos jours les entrepreneurs participent massivement à des conférences pour améliorer et renouveler leurs prestations. Comme il a déjà été établi les vacances sont aussi en raisons de changements économiques une finalité en soit.

Tableau N°26 : La répartition selon le fait de toujours penser à l'émigration :

Vouloir toujours partir	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	10	13.5%
NON	64	86.5%
Totale	74	100%

Le tableau N°26 démontre que la plupart des enquêtés ont renoncé à l'idée de se tourner vers l'émigration les opportunités qu'offre leurs nouveau statut d'entrepreneurs les incite à revoir les priorités mais aussi comme désormais l'obtention du visa n'est pas problématique pour les entrepreneurs l'émigration n'est pas un objectif. Comme nous l'a confié HR (36ans) « il faut avoir vécu à l'étranger pour ne pas vouloir y retourné »

Tableau N°27 : la relation entre l'intention d'immigrer post et pré-entrepreneuriat:

Avoir pensé à l'immigration avant y pensé toujours	OUI	NON	TOTALE
OUI	8 80 %	2 20%	10 100 %
NON	52 81.25%	12 18.75%	64 100 %
TOTALE	60 81.08%	14 18.92%	74 100 %

Il est démontré ci-dessus que **86.67% des enquêtés ont été favorable à l'émigration avant et ont changé d'avis après la création de leurs entreprises.**

Ce changement d'avis est dû au changement qu'ont connu leurs situations économique et sociale. Cette initiation à l'entrepreneuriat était une réponse au problème du chômage, acquérir une indépendance et changer de rang sociale (référence au tableau N°8). Vue les opportunités qu'offre leur nouveau statut l'immigration n'est plus d'actualité, ils subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Quant aux enquêtés qui ont répondu avoir pensé à l'immigration et y pense toujours la fréquence est basse il ne s'agit que de 13.33%. Cette fréquence est due à leur insatisfaction (voir tableau N°29).

Les enquêtés qui ont répondu ne pas avoir pensé à l'immigration mais y pense à présent il s'agit d'une fréquence basse qui reflète des changements dans leurs vie quotidienne.

Tableau N°28: La répartition selon la satisfaction à l'égard de l'entrepreneuriat :

satisfaction	Nb. Cit :	Fréquences :
Plutôt oui	60	81.1%
Tout-à-fais satisfais	14	18.9%
Non	0	0%
Totale	74	100%

D'après les résultats du tableau N°29 la plupart des enquêtés avouent être satisfaits de l'entrepreneuriat en règle générale cela étant dû au fait que leurs entreprises continuent à engendrer des bénéfices. Les enquêtés qui se sont tournés vers les dispositifs d'aide sont satisfaits des avantages que garantit le dispositif en question

Tableau N°29 : La répartition selon l'éventualité où l'occasion se présentait de repartir :

La représentation de l'occasion	Nb. Cit :	Fréquences :
Oui, je partirai	40	54.1%
Non, je ne partirai pas	26	35.1%
Je ne sais pas	8	10.8%
Totale	74	100%

54.1% des enquêtés disent vouloir partir si l'occasion se représentait mais il faut souligner qu'ils évoquaient la possibilité de repartir pour les vacances, les affaires et autres et non pour s'y installer.

Quant aux 45.1% restant l'éventualité de partir maintenant ne les séduits pas et cela car leurs entreprises prennent tous leurs temps, et qu'ils ne peuvent les confier à autrui, ou bien que momentanément l'éventualité de partir ne les séduits pas.

Tableau N°30 : La répartition selon le fait de rester dans le territoire :

Et si ça marchait	Nb. Cit :	Fréquences :
OUI	66	89.2%
NON	8	10.8%
Totale	74	100%

La plupart des enquêtés disent vouloir rester dans le territoire si leurs entreprises marchaient que l'entrepreneuriat leur convient et qu'ils ne voient pas l'utilité de partir alors que tout est désormais disponibles.

Tableau N°31 : la relation entre le genre d'aide reçu et le fait de vouloir rester dans le pays :

Rester dans le pays le genre d'aide	OUI	NON	TOTALE
Aucune	7 87.5%	1 12.5%	8 100 %
Famille	31 93.93%	2 6.07%	33 100 %
Amis	9 90%	1 10%	10 100 %
ANSEJ	13 86.67%	2 13.33%	15 100 %
ANGEM	1 100%	0 0%	1 100 %
CNAC	3 75%	1 25%	4 100 %
AUTRE	2 66.67%	1 33.33%	3 100 %
TOTALE	66 89.19%	8 10.81%	74 100 %

Les résultats du tableau ci-dessus démontrent que 89.19% des enquêtés ont répondu favorable au fait de vouloir rester dans le pays si leur entreprises engendraient des bénéfices. Et ce pour la pluparts afin de rester au près de leurs familles 46.97%(référence au tableau N° 21), quant à ceux qui ont eu recourt aux organismes d'aide soit un taux de 25.76% eux sont en raison principale retenu par des raisons juridique, et se doivent d'assurer leurs obligations vis-à-vis de ces différents organismes, mais il est important de souligner aussi que les enquêtés qui ont eu recourt à ces organismes d'aide

comptent rester dans le pays puisque leurs entreprises engendrent des bénéfices, leurs intentions d'émigrer était une réponse au chômage qui n'a plus lieu d'être vu l'opportunité qu'offrent ces organismes.

Tableau N°32 : la relation entre l'âge de l'entreprise et le fait de vouloir rester dans le pays :

l'intention d'immigrer l'âge de l'entreprise	OUI	NON	TOTALE
Phase création	0 0%	4 100%	4 100 %
-d'un an	4 21.05%	15 78.95%	19 100 %
Entre 2 et 3 ans	4 28.57%	10 71.43%	14 100 %
Entre 3 et 5 ans	2 18.19%	9 81.81%	11 100 %
Plus de 5ans	0 0%	26 100%	26 100 %
TOTALE	10 13.51%	64 86.49%	74 100 %

Le tableau ci-dessus démontre la relation entre l'âge de l'entreprise et l'intention actuel des entrepreneurs de partir.

Il s'avère que les enquêtés qui ont créé leurs entreprises depuis plus de 5ans n'ont aucune envie de repartir ou de quitter le territoire cela reflète une stabilité et une maturité des enquêtés.

Les enquêtés ayant créé leurs entreprises dans la fourchette 2 à 5 ans les enquêtés de cette période ont répondu majoritairement ne pas vouloir partir et rester ici tant que leurs entreprises continuent à engendrer des bénéfices.

Les enquêtés ayant répondu vouloir partir cette fréquence est basse : 13.51% réparti surtout pendant la période exploitation, cela est dû aux problèmes rencontrés (référence au tableau N°16).

Tableau N°33 : La répartition selon le fait d'avoir vécu à l'étranger et l'intention actuelle de rester dans le pays :

Rester dans le Pays Avoir vécu à l'étranger	oui	non	totale
Oui	24 80%	6 20%	30 100%
Non	42 95.45%	2 4.55%	44 100%
totale	66 89.19%	8 10.81%	74 100%

Le tableau N°33 démontre que **80% de nos enquêtés qui ont vécu à l'étranger et qui sont rentré investir en Algérie comptent rester dans le pays.** Ils expliquent leur intention de rester par leur satisfaction à l'égard de l'entrepreneuriat en générale et de la réussite de leurs entreprises en particulier.

Section 02 : interprétation des résultats et vérification des hypothèses de l'enquête

D'après notre étude du terrain, des entrepreneurs des wilayas : Bejaia et Bouira et d'après nos données et les informations obtenus de nos enquêtés on a constaté que : la répartition du genre des entrepreneurs est quasi-égale entre hommes et femmes répartis comme suit : 59.5% des hommes et 40.5% des femmes ce qui est expliqué par la récente conquête du monde entrepreneuriale de ces dernières, mais cela peut également être expliqué par un autre phénomène celui ou les femmes sont des prête-noms utilisés par leurs proches « hommes » pour l'obtention du registre de commerce.

On a également constaté qu'il y est une légère hausse des mariés par rapport aux célibataires : 43.3% des mariés et 37.8% des célibataires, ce qui est expliqué par les responsabilités familiales et économiques sans cesse croissante qu'engendre la famille et compte tenu des chiffres encourageant qu'enregistre l'entrepreneuriat cette dernière n'est plus considéré comme étant un placement ou une action à risque.

Quant à l'âge de nos enquêtés il varie entre 20 et 30 ans d'un taux de 37.8% expliqué par la saturation du marché du travail ce qui dirige ces derniers vers la création d'entreprise, mais le taux des 31-50ans n'est pas négligeable non plus, cette catégorie regroupe 46% des enquêtés, il relève des entrepreneurs qui ont changé de domaine d'activité ou ceux qui se sont dirigé vers cette catégorie tardivement (ceux qui sont influencé par les chiffres pompeux qu'enregistre l'entrepreneuriat ces dernières années).

Egalement constaté que la plus part des enquêtés ont un niveau universitaire ou détiennent un diplôme professionnel, d'un taux comme suite : 35.1% et 27.1%, ce diplôme est imposé par les organismes d'aide à la création d'entreprise. La saturation du marché du travail contraigne les nouveaux diplômé à se tournent vers l'entrepreneuriat comme un choix de qualité.

Dans l'ensemble on peut dire que nos enquêtés sont variés, qu'ils sont d'autant hommes que femmes, qu'ils sont relativement jeunes, autant célibataires que mariés, avec un haut niveau d'instruction¹.

¹ L'intelligence pratique ou sensori-motrice.

2-1- La vérification de la 1^{ère} hypothèse :

La première hypothèse : « Les opportunités offertes aux entrepreneurs diminuent l'intention d'émigration de ces derniers »

Les questions relatives à cette hypothèse ont obtenus les résultats suivant :

La majorité des enquêtés affirment tout d'abord avoir pensés à l'émigration comme première solution au problème du chômage d'un taux de 81.1%, mais qu'ils sont restés pour des motifs d'ordre privé (famille ou vie privé).

Le constat avéré de la réussite de l'entrepreneuriat a largement influencé les futures chefs d'entreprise à poursuivre leur démarche entrepreneuriales. L'objectif commun n'est autre que d'avoir une indépendance financière et de changer de rang social. Néanmoins et malgré plusieurs problèmes rencontrés, nos enquêtés ont opté, d'une part pour une aide via la famille et ceci pour des raisons financière et culturelles, et pour les dispositifs d'aide à la création, d'autre part.

Il est à signaler, que lors de notre enquête, la plus part de nos enquêtés ont déjà quitté le territoire national pour des raisons privés, touristiques, ou pour affaires. Ce départ a été enregistré que ce soit avant ou après la création de leurs entreprises. En revanche, ces derniers sont rentrés concrétiser leurs projets.

L'idée d'émigrer n'est plus d'actualité, affirment nos enquêtés avec une fréquence de 86.5%. Car, soulignent-ils, leurs responsabilités, les opportunités d'affaire qui leur sont désormais offertes sont une véritable aubaine, et que finalement l'objectif de réussite est plus palpable ici qu'à l'étranger.

Notre enquête **confirme finalement l'hypothèse suivante : Les opportunités offertes aux entrepreneurs diminuent leur intention d'émigration.**

2-2-Vérification de la 2^{eme} hypothese

La deuxième hypothèse : « les migrants algériens comptent rester dans le territoire en cas de succès de leurs entreprises »

Les questions dépendantes de cette hypothèse démontrent que :

La totalité de nos enquêtés a affirmé être satisfait de ses projets entrepreneuriaux. Cette satisfaction se répercute sur leur intention de repartir à l'étranger.

Il s'est avéré que les migrants algériens ayant investis en Algérie connaissent du succès dans leurs domaines d'activité, et une croissance de leurs chiffres d'affaires.

On a constaté également que la majorité de nos enquêtés totalisé par une fréquence de 89.2% ne veulent repartir que pour le loisir. Dorénavant et avec un taux de 80% dans la mesure où leurs entreprises continuent à prospérer, les entrepreneurs ayant investies en Algérie comptent rester dans le territoire national.

Tenant compte de ces informations recueillis **l'hypothèse selon laquelle : les migrant algériens comptent rester dans le territoire en cas de sucée de leurs entreprises, a été confirmé par notre enquête.**

Conclusion

Conclusion :

L'entrepreneuriat connaît en Algérie une importante avancé, il attire de plus en plus de créateurs potentiels : des jeunes et des plus âgés dont le but est d'aboutir à une création e richesse, création d'emplois et enfin une indépendance financière.

Dans le but d'apporter des réponses aux questions de notre problématique de recherche, et suite à l'enquête que nous avons mené sur le terrain concernant le rôle de l'entrepreneuriat dans la diminution de l'intention d'émigration : On s'est intéressé dans notre travail à ces entrepreneurs qui avaient envisagé l'émigration en premier lieu, mais aussi à ceux ayant déjà quitté le territoire en qualité d'émigrants, et qui sont rentré investir en Algérie.

Nous avons découvert que l'émigration avait attiré une part importante de notre échantillon d'étude. Que les problèmes dont a été touché ces entrepreneurs les ont conduit a envisagé cette solution, néanmoins le sucée que connaît l'entrepreneuriat et les différents dispositifs d'aide à la création a influencé ces partisans de l'émigration et les ont amenés à explorer d'autres solutions.

Les entrepreneurs a qui nous avons eu à faire, livrer à eux-mêmes, n'ont pas pu créer leurs entreprises en se servant de leurs capitale initiale compte tenu des difficultés économiques, ce qui les a menés à solliciter l'aide de leur entourage et les autorités du domaine « ANSEJ, ANGEM, CNAC » qui assurent un suivi constant de la démarche entrepreneuriale qui conduit à la longévité de l'entreprise.

La satisfaction qu'éprouvent les entrepreneurs dans l'accomplissement de leur travail est en lui-même un stimulant très important, ce qui les devis de l'illusion de réussite dans l'émigration. L'évolution de la situation économique est aussi l'un des facteurs de diminution de l'intention a émigré. L'équilibre et la stabilité du travail ainsi que la baisse de la fréquence des difficultés et des problèmes est aussi un facteur non négligeable. L'ensemble des facteurs cité mènent les entrepreneurs à confirmer leur prise de décision de rester dans le territoire national.

Par ailleurs nous pouvons conclure comme suite :

- ❖ Que l'entrepreneuriat est une réussite dans sa définition la plus large, qu'il offre des opportunités aux entrepreneurs motivés, qu'il schématise de nouveaux procédés et concrétise de nouveaux objectifs. Et qu'il diminue l'intention à l'émigration.

- ❖ Malgré les difficultés économiques et les problèmes sociétaux, les investisseurs migrants algériens n'ont aucunement l'intention de repartir, et que leur réussite contribue à drainer de nouveaux capitaux et des investisseurs potentiels.

Liste Bibliographique

Liste Bibliographique

Liste Bibliographique :

Ouvrages de méthodologie :

- ANGERS Mauris, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, éd casbah, Alger, 1997.
- GRAWITZ Madeleine, Méthodologie des sciences sociales, éd Dalloz, Paris, 1990.
- QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luc Van et MARQUET Jacques, Manuel de recherche en sciences sociale, éd Dunod, Paris, 1995.

Ouvrages thématiques :

- BOUVRANT.S, Communication et santé et action sociale, éd Nathan, Paris, 2000.
- SAYAD.A, la double absence, éd Seuil, Paris, 1999.
- TORRES Olivier, les PME, éd Flammarion, Paris, 1999.
- VERSTREATE.T, Histoire d'entreprendre les réalités de l'entrepreneuriat, éd EMS, Paris, 2000.

Dictionnaires :

- BRUNO Alain, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, éd Ellipses, Paris, 2005.
- Le petit Larousse, éd Larousse, Paris, 2004.
- BOUDON Raymond et autres, Dictionnaire de sociologie, éd In Extenso, Paris, 2005.
- VARIN. H, Dictionnaire de sociologie, éd In Extenso, Paris, 2002.

Liste Bibliographique

Documents:

- INSEE, immigrés et descendants d'immigrés en France, Paris, le 09/10/2012.
- BENHABIBEY, et autre, la contribution des jeunes incubateurs dans la résorption du chômage en Algérie, Alger.
- La banque mondiale, la migration nette en Algérie, université de Sherbrooke.
- Rapport GEM 2009.
- Rapport Invest in Med, 2010.
- M.S.MUSETTE, Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité, 29/10/2013.

Sites web :

- [http://GILLES Teneau, le concept d'intrapreneuriat, sur portail-des-pme.fr](http://GILLES_Teneau_le_concept_d'intrapreneuriat_sur_portail-des-pme.fr), le 15/11/2010./le 24/04/2015.
- http://ashoka-changemakersweek.com/?id_page=about L'entrepreneur Change-maker selon Ashoka./le24/04/2015.
- [http://R.Park cité par Denys Cuche, « Développement de la sociologie des migrations aux Etats- Unis », page 8, version en ligne disponible sur ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Chicago.pdf](http://R.Park_cité_par_Denys_Cuche_«_Développement_de_la_sociologie_des_migrations_aux_Etats-Unis_»,_page_8,_version_en_ligne_disponible_sur_ancien.reynier.com/Anthro/Interethnique/PDF/Chicago.pdf) /le 28/08/2015.
- [http://EL WATAN.dz](http://EL_WATAN.dz), mardi 13 janvier 2015, l'actualité, P 4./le 13/01/2015.
- Emmanuel Ma MUNG, la dispersion comme ressource, culture & conflits (en ligne), mis en ligne le 16mars 2006. URL : <http://conflits.revues.org/index225.html>./le 30/08/2015.

Liste Bibliographique

Thèses et mémoires :

- AOUCHICHE Fouzia, BELABBAS Karim, « les entreprises créer dans le cadre de dispositif ANSEJ entre perspective et réalité », Mémoire Master, Sciences Sociales, Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2014.
- BENACHOUR Samira, « le rôle de l'ENSEJ dans la création de l'emploi », Mémoire Master, Sciences Sociales, Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2013.

Annexes

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Université Mira Abderrahmane- Bejaia
Faculté des sciences humaines et sociales
Département de sociologie

**Questionnaire sous thème : le rôle de l'entrepreneuriat
dans la diminution de l'intention d'immigration**

Fais par : Haddadou Mohand
Haddouche Dassilia

NB :

Ce questionnaire est réalisé à des fins purement pédagogiques : nous vous garantissant l'anonymat et la confidentialité de vos réponses.

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution à notre travail.

Merci